



TRACER UNE VOIE POUR L'IBOGA

**Iboga Community
Engagement Initiative**

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Mars 2021

**Un projet de**

International Center for Ethnobotanical Education, Research and Service (ICEERS)

Direction du projet

Ricard Faura, PhD

Andrea Langlois

Conseillers scientifiques, juridiques et techniques d'ICEERS

Benjamin De Loenen, Dr. José Carlos Bouso, Genís Ona

Édition

David Emer

Photographie

Ricard Faura

Graphisme

Àlex Verdaguer

Mars 2021

Pour plus d'informations ou pour toute demande de renseignements,
veuillez envoyer un courriel à

iboga@iceers.org

www.iceers.org



TRACER UNE VOIE POUR L'IBOGA

Iboga Community Engagement Initiative

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CONTENU

Conclusions et recommandations	5
Introduction	8
Bref contexte : De l'Afrique au monde	9
L'initiative participative	10
Comment aborder ce rapport	11
Remerciements	12
A : Communauté, réciprocité et guérison globale	14
Conclusions	14
Recommandations	16
B : Régénération et durabilité bio-culturelles	23
Conclusions	23
Recommandations	27
C : Reconnaissance et évolution des approches curatives traditionnelles et nouvelles	31
Conclusions	31
Recommandations	34
Notes de fin de document	38

Conclusions et recommandations



Conclusions et recommandations

A : Communauté, réciprocité et guérison globale

Conclusions

- » Les communautés internationales de l'iboga et de l'ibogaïne bénéficieraient d'une mise en réseau, d'une communication et d'une collaboration accrues afin d'améliorer les efforts de durabilité et de favoriser de plus grandes possibilités de guérison humaine et planétaire.
- » L'écosystème mondial actuel de l'iboga est déséquilibré et il faut rétablir le lien entre cette plante et ses racines en Afrique centrale.

Recommandations

- » Renforcer les réseaux internationaux afin de créer des possibilités de mise en réseau, de communication et de collaboration interculturelles et intersectorielles. Établir des processus d'autorégulation ascendants qui favorisent l'alignement et la responsabilité collective des cliniques de traitement internationales et des facilitateurs de cérémonies afin d'influencer les processus réglementaires aux niveaux régional et international.
- » Encourager la collaboration entre les groupes de recherche, les universités, les entreprises et les organisations non gouvernementales qui s'efforcent de produire de nouvelles preuves sur l'iboga et l'ibogaïne. Construire des récits communs et des stratégies de plaidoyer pour promouvoir les droits de l'homme en relation avec les pratiques de l'iboga et de l'ibogaïne.
- » Placer le principe de réciprocité au cœur de tous les processus, en mettant l'accent sur le respect de la plante, de ses origines et de ses garants traditionnels.

B : Régénération et durabilité bio-culturelles

Conclusions

- » En Afrique centrale, et plus particulièrement au Gabon, le *Tabernanthe iboga* sauvage est surexploité, ce qui nuit à sa durabilité.
- » La culture durable du *Tabernanthe iboga* au Gabon, ainsi que dans d'autres pays africains et tropicaux, peut apporter des avantages aux communautés locales et aux écosystèmes.
- » La manière dont le gouvernement du Gabon procède à court terme pour réglementer la culture et l'exportation effective de l'iboga aura un impact sur l'avenir à long terme de l'iboga au niveau local et international.
- » La production d'ibogaïne à partir de sources alternatives au *Tabernanthe iboga* permettra de réduire la pression sur les populations de plantes sauvages au Gabon et en Afrique centrale.

Recommandations

- » Sensibiliser les communautés internationales à l'impact de la demande croissante de *Tabernanthe iboga* sur la durabilité bio-culturelle
- » Entreprendre des efforts concrets pour évaluer le nombre actuel de plantations d'iboga en Afrique et dans d'autres pays tropicaux dans le but d'augmenter le nombre de plantations utilisant des techniques d'agroforesterie et d'agriculture régénérative.
- » Créer des programmes de financement collaboratifs et éthiques qui donnent la priorité au développement durable des plantations d'iboga et à la conservation bio-culturelle.
- » Rechercher et investir dans des sources alternatives au *Tabernanthe iboga* (comme le *Voacanga africana*) pour l'extraction de l'ibogaïne et d'autres alcaloïdes et composés.
- » Continuer à plaider en faveur de cadres réglementaires au Gabon qui soutiennent la culture et l'exportation durables de l'iboga et donnent la priorité aux avantages pour la communauté.

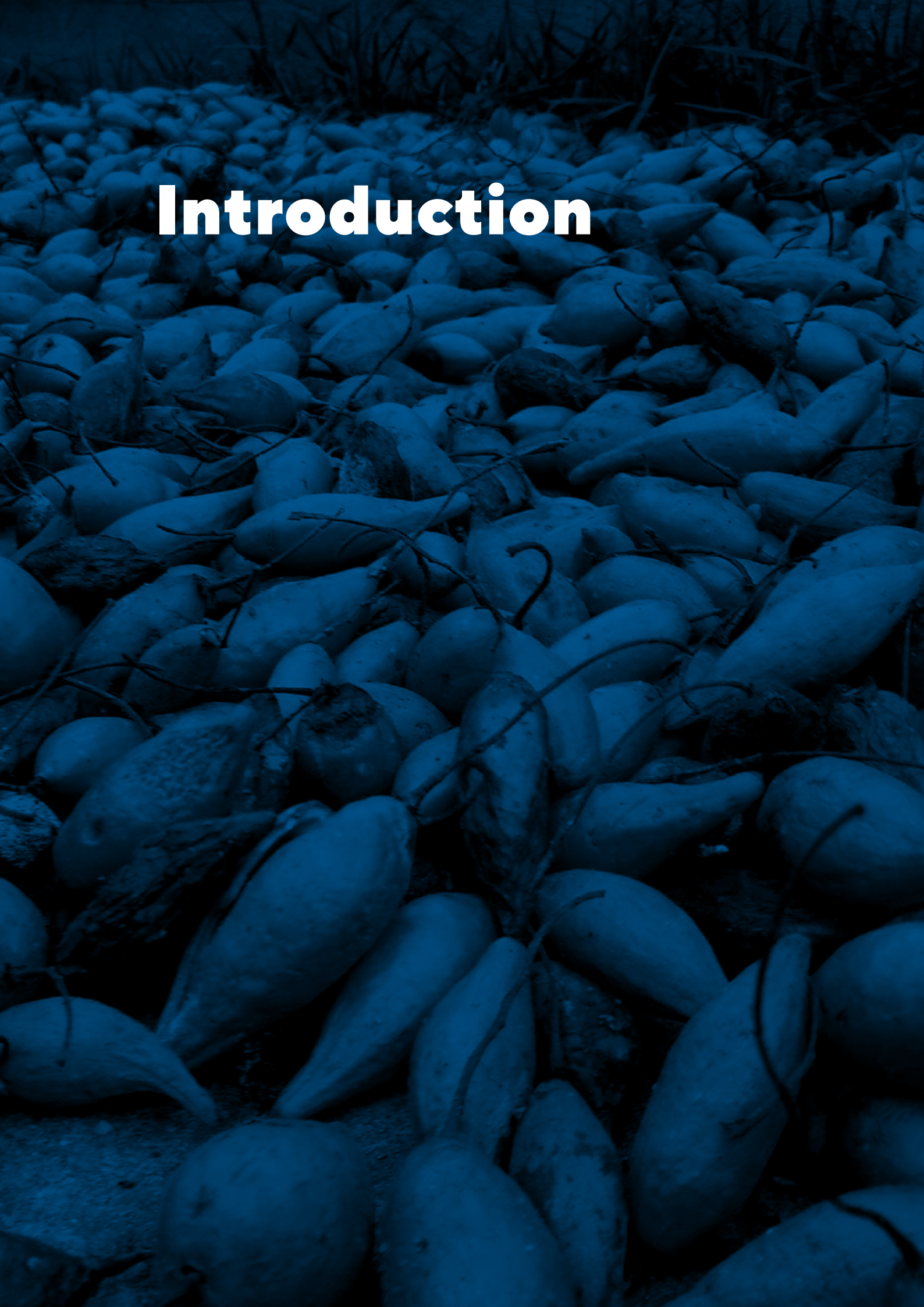
C : Reconnaissance et évolution des approches curatives traditionnelles et nouvelles

Conclusions

- » La disponibilité élevée d'ibogaïne de qualité pharmaceutique à des fins cliniques pourrait améliorer l'accès aux thérapies, bien que cette possibilité s'accompagne de questions d'éthique, d'accessibilité et de durabilité qui doivent être prises en compte.
- » L'ibogaïne clinique ou les thérapies à base d'ibogaïne pour l'usage problématique de drogues sont très appréciées pour leur efficacité et leurs modèles de soins holistiques ; cependant, les normes de soins varient considérablement et les pratiques à risque doivent être abordées.
- » Au Gabon, l'iboga fait partie d'un système bio-culturel complexe de médecine traditionnelle qui offre des possibilités d'améliorer les soins de santé pour les communautés locales, et ce savoir pourrait être appliqué au niveau international pour améliorer les systèmes de soins de santé mentale et de traitement de la toxicomanie.

Recommandations

- » Élaborer et mettre en œuvre des normes de pratique et de soins dans les cliniques internationales proposant des thérapies à base d'iboga et d'ibogaïne afin d'améliorer la qualité et la sécurité des services.
- » La reconnaissance officielle de la médecine traditionnelle, complémentaire et alternative (MTCA) au niveau local et international contribuerait au développement d'applications pour l'amélioration des soins de santé mentale et du traitement de la toxicomanie dans le monde entier.
- » Pour comprendre pleinement le potentiel thérapeutique de l'iboga et de l'ibogaïne, la recherche doit combler le fossé entre la science et la sagesse des connaissances traditionnelles.

A photograph of a vast number of white, teardrop-shaped seed pods, likely from a beach pea plant, scattered across a sandy beach. The pods are densely packed in the foreground and middle ground, with some showing signs of being eaten or damaged. The background shows a line of dark, thin grass or reeds. The entire image is overlaid with a semi-transparent blue filter. The word "Introduction" is written in a bold, white, sans-serif font in the upper left quadrant.

Introduction

Introduction

Nous vivons à une époque de grands changements. Au printemps 2020, les relations entre les communautés ont changé brusquement en raison de la pandémie, mettant encore plus en lumière les inégalités et les vulnérabilités, soulignant ainsi le lien complexe entre tous les êtres humains sur Terre.

Tel a toujours été le message que les plantes enseignantes, comme l'iboga, ont partagé : les humains sont interdépendants entre eux et avec le monde naturel. De cet enseignement naît la compréhension du fait que les maladies, telles que la dépendance, la dépression et les crises écologiques sont les symptômes d'un déséquilibre plus important. Ce sont des signes que nous avons oublié qui nous sommes, que nous avons oublié *notre moi intérieur* et que nous avons perdu notre chemin. L'iboga, ainsi que d'autres plantes maîtresses (comme l'ayahuasca et le peyotl) et certains champignons, offrent aux humains l'incroyable don de se tenir main dans la main sur le chemin du retour. Les peuples traditionnels, tels que les Pygmées et les Bantous du Gabon et d'Afrique centrale, ont honoré, développé et maintenu les enseignements et les pratiques qui nous guident sur cette voie, en apprenant aux nouveaux venus à respecter les plantes, les pratiques et les enseignements.

Lorsqu'ICEERS a décidé de lancer l'initiative, nous répondions à une demande de la communauté. De nombreux membres de la communauté internationale de l'iboga et de l'ibogaïne ont estimé qu'il était nécessaire de tisser ensemble les différents fils qui représentent la diversité des personnes ayant des relations avec cette plante sacrée. Il était temps de prendre du recul, de profiter d'une perspective plus large et de tisser des liens entre les différents points de vue pour éclairer la voie à suivre. Avec la mondialisation des pratiques autour de l'iboga, de nombreuses possibilités d'apprentissage et de guérison sont apparues, et l'intérêt pour tout ce que cette plante a à offrir s'est considérablement accru. Les personnes avec qui nous avons parlé au Gabon nous ont rappelé que l'iboga est un cadeau pour toute l'humanité. Et, comme pour tous les cadeaux, ce qui est donné doit être reçu avec gratitude et rendu.

Malheureusement, ce cycle sacré de réciprocité est déséquilibré. Sur le plan écologique, la plante *Tabernanthe iboga* n'a pas été traitée avec respect. Dans les régions sauvages d'Afrique centrale, l'iboga est surexploité sans être replanté, braconné et vendu au marché noir, où les bénéfices ne sont pas reversés aux communautés locales. Les enseignements sont partagés, mais souvent dépouillés de leur lien avec la tradition spirituelle Bwiti et leurs origines en Afrique. Au niveau international, l'iboga et l'ibogaïne font désormais partie des services offerts par les cliniques pour aider les personnes aux prises avec diverses dépendances. Ces traitements ont aidé de nombreuses personnes. Cependant, il y a eu également des cas de mauvaises pratiques, de services notoirement axés sur le profit, de non-respect des traditions et même de décès.

Nous pensons qu'une vision collective peut servir de guide, en aidant les communautés, les visionnaires, les praticiens et les décideurs politiques à naviguer en terrain inconnu, à s'orienter vers un avenir meilleur même si la voie exacte n'est pas encore tracée. L'objectif de l'initiative d'engagement communautaire sur l'iboga et l'ibogaïne était de s'engager auprès de la communauté mondiale afin de recueillir des opinions et des idées sur un avenir idéal pour l'iboga et l'ibogaïne dans la société mondiale. Nous avons mené l'initiative en deux phases (voir détails ci-dessous) et publié des rapports après chaque phase, partageant les visions des communautés avec lesquelles nous nous sommes engagés et les conclusions qui ont fourni des informations sur l'état actuel des pratiques d'iboga et d'ibogaïne, ainsi que sur leurs opportunités et leurs défis. Dans ces rapports, nous n'avons pas formulé de conclusions ou de recommandations. Nous avons décidé d'attendre, de laisser s'installer ce que nous avons entendu et de revenir aux conclusions avec un regard neuf à partir duquel

nous pourrons offrir des perspectives consolidées et des propositions sur les moyens d’agir collectivement pour créer un avenir positif pour l’iboga dans une perspective de durabilité bio-culturelle basée sur la réciprocité.

Bref contexte : De l’Afrique au monde

L’iboga est une plante endémique de la forêt tropicale du bassin du Congo qui est honorée par divers peuples indigènes de la région depuis des générations. Les peuples pygmées d’Afrique centrale ont été les premiers à reconnaître les propriétés curatives et spirituelles de l’iboga ; ils ont sauvé l’iboga comme un don qui est maintenant partagé avec le reste de l’humanité. Selon les histoires orales, les Pygmées ont partagé la connaissance de l’iboga avec les peuples bantous qui se sont ensuite unis et ont développé la tradition spirituelle Bwiti qui est toujours vivante et bien vivante aujourd’hui.

La première mention de l’iboga en Europe apparaît dans un texte anglais écrit en 1819, et les premiers spécimens de la plante arrivent en France en 1864. Au début du XXe siècle, en 1901, des méthodes ont été mises au point pour extraire son alcaloïde le plus puissant, l’ibogaïne. Au départ, l’ibogaïne a été introduite en France pour traiter la fatigue et la dépression, et ce n’est qu’en 1962, aux États-Unis, que ses puissants effets pour traiter la dépendance à certaines substances, comme les opioïdes, ont été découverts. C’est à ce moment-là que commence la phase suivante de l’histoire, lorsque la nouvelle de l’existence de ce trésor culturel se répand dans le monde entier.

Les cérémonies et les traitements à l’iboga et à l’ibogaïne se sont révélés incroyablement utiles pour les personnes dépendantes aux opioïdes et confrontées à d’autres formes d’addictions. Cette propriété est unique, car actuellement aucune autre plante ou médicament n’est connu pour être aussi efficace dans l’aide aux personnes dépendantes. À l’heure où ces maladies sont en augmentation dans de nombreux pays, ces traitements ont attiré l’attention en Occident, alors que la recherche de solutions pour faire face aux épidémies de toxicomanie et de maladies mentales se poursuit. Malheureusement, en 1970, l’ibogaïne a été inscrite à l’annexe I de la loi sur les substances contrôlées, ce qui a bloqué son utilisation au niveau international et l’a donc condamnée à la clandestinité. Malgré cela, à la fin du XXe siècle, sa notoriété s’est accrue dans le monde entier, et avec elle la demande pour la plante et son alcaloïde.

Cette situation a conduit à l’émergence de plusieurs défis, dont deux se distinguent. D’une part, des cliniques de traitement des dépendances ont ouvert dans plusieurs pays, s’ajoutant à une sous-culture médicale qui, pendant des décennies, a offert des services en dehors des cadres juridiques et réglementaires et des cliniques officielles. S’appuyant sur les connaissances traditionnelles dans certains cas, ou innovant entièrement dans d’autres, ces cliniques ont conçu divers protocoles et apporté une aide à des milliers de personnes dans le monde entier. Cependant, ces cliniques ne sont pas réglementées, tout comme leurs pratiques et leurs praticiens, et il n’existe aucun programme officiel (en dehors des initiations menées dans le cadre des pratiques traditionnelles d’Afrique centrale) qui forme les gens à l’administration de cette puissante médecine. Bien que de nombreuses personnes se consacrent à offrir ces services, ceux qui ont besoin d’aide prennent souvent de grands risques dans leur quête de guérison, risques qui pourraient être évités grâce à des cadres réglementaires et des normes appropriées. Malheureusement, des décès évitables sont survenus et le coût élevé des traitements a limité l’accès à un trop grand nombre de personnes.

À la demande croissante de traitements de désintoxication et de la toxicomanie s’est ajoutée plus récemment la curiosité croissante d’un autre type de communauté. Il s’agit de différentes communautés à travers le monde qui utilisent diverses plantes et champignons psychoactifs dans des cadres cérémoniels pour leurs bienfaits psychothérapeutiques et leur capacité à permettre une connexion spirituelle. Plusieurs de ces communautés ont introduit

cette plante dans leurs cérémonies psycho-spirituelles, ajoutant à la demande internationale croissante pour l'iboga.

En conséquence à cette augmentation de la demande mondiale d'iboga et d'ibogaïne, la pression sur la plante à l'état sauvage a augmenté de façon alarmante. L'iboga n'a jamais été cultivé jusqu'à présent, car les pratiquants Bwiti en Afrique centrale, et surtout au Gabon, sont toujours allés dans la forêt pour le ramasser, en le récoltant de manière durable. L'absence de cadre juridique pour l'importation et l'exportation a conduit à la création d'un marché noir impliquant des entreprises criminelles qui font le commerce de l'iboga (entre autres produits tels que l'ivoire). Bien que la situation ne soit pas encore critique, l'iboga dans la nature est à un point de basculement, ce qui a également affecté les pratiques spirituelles Bwiti des peuples pygmées et bantous et leur accès à l'iboga.

L'initiative participative

Comme indiqué ci-dessus, ICEERS a pris la décision de mener à bien cette initiative en réponse au besoin croissant de connaître l'état des lieux et, ce faisant, de pouvoir présenter les différents aspects de ce qui se passe avec les pratiques de l'iboga et de l'ibogaïne et le «marché» de ces substances dans une chaîne d'approvisionnement mondiale. En 2018, ICEERS a entamé ce processus, en concevant deux phases d'une initiative visant à établir des liens avec la communauté internationale et les principales communautés du Gabon afin de récolter des perspectives et des idées sur ce à quoi ressemble un «avenir idéal pour l'iboga et l'ibogaïne». Toute l'initiative reposait sur le principe que, de nos différents points de vue, nous avons tous des éléments partiels du tableau d'ensemble. Les méthodologies utilisées dans chaque phase étaient les suivantes :

» **Phase 1 (2019) :** [Visions de la communauté internationale sur l'iboga/ïne](#)

L'objectif de cette phase initiale était de «s'engager avec la communauté mondiale de l'iboga et de l'ibogaïne, en travaillant ensemble pour permettre un changement positif en identifiant les forces et les atouts de la communauté et en définissant une vision commune pour l'avenir». Pour ce faire, nous avons utilisé des outils de participation en ligne tels que des enquêtes et des vidéoconférences, et combiné des éléments de méthodologie qualitative (entretiens approfondis, groupes de discussion et sessions de dialogue) et quantitative (une enquête mondiale en quatre langues). Au total, 55 personnes de 12 pays ont été interrogées et 228 autres personnes de 34 pays ont été elles aussi interrogées. Cette phase a été réalisée avec la précieuse collaboration d'un comité de pilotage (voir Remerciements ci-dessous pour la liste des membres), avec lequel les actions ont été co-conçues et les progrès et résultats ont été constamment discutés.

» **Phase 2 (2020) :** [Le futur de l'iboga : perspectives d'Afrique Centrale](#)

L'objectif de la deuxième phase était de «créer une puissante opportunité pour les perspectives et les voix africaines d'influencer la manière dont l'iboga et l'ibogaïne se répandent dans le monde, en rapprochant les divers points de vue et en renforçant les liens interculturels entre les acteurs africains locaux et la «communauté» mondiale de l'iboga et de l'ibogaïne. «Pour cela, nous avons entrepris une visite de terrain de plusieurs semaines au Gabon. Pendant cette période, nous avons pu interviewer en profondeur 56 personnes, visiter 12 communautés Bwiti et nous renseigner sur les différentes plantations d'iboga avec leurs différents modèles de gestion. Cette phase a été rendue possible grâce à la collaboration de [Blessings Of The Forest \(BOTF\)](#) et d'[Ebando](#), qui nous ont accompagnés et nous ont fourni de précieux contacts, un contexte et une analyse partagée. Dans cette phase, nous avons également collaboré avec la célèbre cinéaste Lucy Walker et son équipe professionnelle, qui ont pu réaliser des [séquences vidéo](#) (voir notre site web pour les clips).

Comment aborder ce rapport

Les rapports des phases 1 et 2 n'ont pas inclus de conclusions ou de recommandations. Nous avons pris cette décision parce que nous avons réalisé que si chaque phase fournissait des résultats indépendants, les conclusions finales devaient être tissées ensemble une fois que les perspectives de tous les participants avaient été rassemblées, synthétisées et examinées de manière approfondie. Si vous êtes intéressé par les méthodologies utilisées et nos résultats détaillés, ou si vous souhaitez lire des citations directes d'informateurs, veuillez consulter les rapports de chaque phase.

Nous avons regroupé les conclusions et les recommandations en trois domaines thématiques :

- » **Communauté, réciprocité et guérison globale**
- » **Régénération bio-culturelle et durabilité**
- » **Reconnaissance et évolution des méthodes de guérison traditionnelles et nouvelles**

Nous encourageons toutes les personnes intéressées par l'iboga et l'ibogaïne à participer à ce rapport, en discutant des conclusions et en apportant leur expérience et leur analyse. Nous considérons cela comme le point de départ d'un dialogue qui, nous l'espérons, s'appuiera sur les idées présentées dans ces pages. Le changement est possible grâce aux relations : des relations solides et des liens communautaires sont essentiels pour surmonter tous les obstacles. Nous partageons collectivement de nombreuses forces, et nous espérons qu'elles pourront être exploitées pour prendre soin de l'avenir de ce trésor culturel.

Les «recommandations» formulées ici ne sont pas des directives ; nous nous sommes plutôt efforcés de les rédiger sous forme d'invitations. Nous invitons les lecteurs à réfléchir à leurs rôles au sein de cet écosystème mondial, et espérons que les informations contenues dans ce rapport leur fourniront les éléments nécessaires pour comprendre les impacts de leurs actions. Nous espérons que les diverses communautés de parties prenantes pourront commencer à travailler ensemble sur la base de la durabilité et de la réciprocité. Notre vision commune est que la communauté se réunisse et s'engage à adopter une approche écosystémique pour créer un avenir meilleur, une approche qui reconnaît les interactions entre de multiples éléments et perspectives. Une approche écosystémique commence par la plante elle-même, en considérant son avenir et tout ce dont elle a besoin pour continuer à pousser dans la nature, mais elle place également au centre les peuples et cultures traditionnels qui ont sauvegardé et veillé sur les rituels, les connaissances et les pratiques cérémonielles depuis des générations. C'est aussi une approche qui prend en compte les besoins des habitants de la Terre, qui cherchent un développement spirituel, la guérison de leurs dépendances, et qui aspirent à se sentir connectés.

Remerciements

Cette initiative n'aurait pas été possible sans les généreuses contributions de nombreuses personnes qui ont partagé leur temps, leur énergie, leurs visions, et auxquelles nous adressons nos remerciements les plus sincères.

Pour leur contribution à la phase 1, nous souhaitons remercier les membres du comité directeur Benjamin De Loenen, Doug Greene (décédé), Tom Kingsley Brown, Patrick Kroupa, Jeremy Weate, Hattie Wells et Sarita Wilkins. Nous tenons également à remercier Kenneth Alper, José Carlos Bouso, David Emer, Christine Fitzsimmons, Yann Guignon, Uwe Maas, Dennis McKenna, Tanea Paterson, Genís Ona, Natalia Rebollo, Constanza Sánchez, Süster Strubelt, Eric Swenson, Clare Wilkins, Àlex Verdaguer et Holly Weese.

Pour leur contribution à la phase 2, nous tenons à remercier nos conseillers culturels : Yann Guignon, Uwe Maas, Hugues Obiang Poitevin, Süster Strubelt et Lila Vega. Nous tenons également à remercier José Carlos Bouso, Julian Cautherley, Benjamin De Loenen, Babas Denis, Igor Domsac, David Emer, Sam Kahn, Georges Kamgoua, Genís Ona, Eric Swenson, Àlex Verdaguer, Lucy Walker et Sarita Wilkins.

Nous tenons également à remercier le Dr Bronner's et la Fondation RiverStyx pour leur soutien financier.

Outre ces collaborateurs, nos sincères remerciements vont aux centaines de personnes et aux dizaines de communautés du Gabon et du monde entier qui ont partagé avec nous leurs expériences, leurs idées et leurs rêves dans le cadre de ce projet. Nous reconnaissons ici la grande générosité des communautés de l'iboga et de l'ibogaïne et espérons que ce travail rendra justice au temps et aux connaissances qu'elles ont partagés.

On est ensemble,

Ricard Faura et Andrea Langlois



A : Communauté, réciprocité et guérison globale

A : Communauté, réciprocité et guérison globale

Conclusions

1. Les communautés internationales de l'iboga et de l'ibogaïne bénéficieraient d'une mise en réseau, d'une communication et d'une collaboration accrues afin d'améliorer les efforts de durabilité et de favoriser de plus grandes possibilités de guérison humaine et planétaire.

Bien que caché, il existe un réseau international qui relie toutes les parties concernées par l'iboga et l'ibogaïne. Les centres de ce réseau sont reliés entre eux par des traditions, des chaînes d'approvisionnement, des relations, des politiques et des pratiques. Le réseau est composé d'individus, de groupes et d'organisations, d'acteurs botaniques, écosystémiques, spirituels et moléculaires.

Les acteurs humains sont les personnes, les groupes et les communautés qui sont liés d'une manière ou d'une autre à l'iboga ou à l'ibogaïne. Par souci de clarté, ils peuvent être regroupés en différentes catégories, en gardant toujours à l'esprit qu'au sein de chaque groupe, il existe une grande diversité :

- » **Les communautés Bwiti** et tous les gens qui utilisent de l'iboga au Gabon et dans d'autres pays d'Afrique centrale
- » **Communautés psycho-spirituelles internationales**¹
- » **La sous-culture médicale de liboga et de l'ibogaïne.** Les personnes, organisations, entrepreneurs et investisseurs impliqués dans la sous-culture médicale de liboga et de libogaïne (professionnels de la santé, patients, assistants thérapeutiques de diverses origines, prestataires de services d'intégration, propriétaires de cliniques et investisseurs) qui opèrent généralement dans un environnement juridique où leurs activités ne sont pas entièrement réglementées.
- » **Professionnels de la santé autorisés.** Les médecins et autres professionnels de la santé travaillant dans des environnements où l'iboga est autorisé pour un usage médical, soit comme médicament prescrit sur ordonnance, soit pour un «usage compassionnel» ou pour un accès élargi (comme c'est actuellement le cas en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et au Brésil).
- » **Les acteurs de la chaîne d'approvisionnement** (récolteurs, cultivateurs, distributeurs, producteurs, investisseurs)
- » **Décideurs, responsables politiques et organisations à but non lucratif** (locales, régionales, nationales et internationales)
- » **Les chercheurs** (des universités, des entreprises pharmaceutiques, des organisations à but non lucratif, etc.)

Les acteurs non humains sont les acteurs botaniques, écosystémiques, spirituels et moléculaires qui font partie du monde naturel. Ils comprennent :

- » **Les plantes d'iboga**
- » **L'ibogaïne** et les autres alcaloïdes présents peuvent être extraits du *Tabernanthe iboga*, semi-synthétisés à partir de *Voacanga africana*, ou complètement synthétisés en laboratoire.
- » **Forêts** et systèmes bio-culturels et socio-écologiques au Gabon et en Afrique centrale.

Cartographier les acteurs, rendre visible et travailler avec ces réseaux, tant formels qu’informels, peut être essentiel pour créer un changement au niveau du système. Des connexions et des flux de réseaux solides peuvent être fondamentaux pour créer un changement social durable et équitable et activer la résilience et la justice sociale. Le fait de mettre en relation ces acteurs et parties prenantes pour qu’ils s’engagent ensemble dans des espaces de régulation, de politiques et de pratiques locaux et internationaux offre une excellente occasion d’influencer les décisions qui ont un impact sur l’ensemble.

Les réseaux peuvent être mis à profit pour créer un changement narratif ainsi qu’un accès équitable et une détermination du flux de ressources, et peuvent soutenir l’auto-organisation et l’autonomisation par une prise de décision plus répartie au service de la justice sociale, de la durabilité (réseau et écosystème) et de la prospérité.

2. L'écosystème mondial actuel de l'iboga est déséquilibré et il faut rétablir le lien entre cette plante et ses racines en Afrique centrale.

Comme indiqué ci-dessus, la première documentation sur un spécimen d’iboga quittant l’Afrique date de 1864. Ce fut le commencement d’un long processus de mondialisation et le début de la déconnexion de l’iboga de ses racines.

En 1901, une méthode d’extraction de l’ibogaïne a été mise au point. À partir de 1939, il est vendu en France sous forme de pilules sous le nom de Lambarène (nom inspiré d’une ville du Gabon) pour le traitement de la fatigue et de la dépression. La communauté des chercheurs s’est intéressée et des recherches ont été menées à partir des années 1950, avec un intérêt particulier pour l’iboga comme complément à la psychothérapie. En 1962, ses puissants effets dans le traitement de la dépendance à des substances, comme les opioïdes, ont été découverts par Howard Lotsof, qui a arrêté de consommer de l’héroïne après avoir pris de l’ibogaïne. Au cours des années suivantes, de nombreux militants ont consacré du temps et des efforts à défendre l’accès à l’iboga pour les personnes luttant contre la dépendance, souvent des personnes marginalisées à bien des égards et négligées par le système de santé. Ce plaidoyer se poursuit encore aujourd’hui.

À la fin des années 1960, les changements politiques ont commencé à fermer la porte à la recherche et aux applications thérapeutiques. Aux États-Unis, la vente et la distribution de l’ibogaïne ont été réglementées en 1967, et elle a été inscrite à l’annexe I de la loi sur les substances contrôlées en 1970. En France, l’ibogaïne a été définitivement interdite en 2007 après qu’un décès lié à l’ibogaïne ait été signalé. Ces politiques ont ralenti le processus de mondialisation et ont également servi à stigmatiser ce trésor culturel en le classant comme une «drogue» et en le rendant illégal.

Cette première histoire de «l’iboga hors d’Afrique» met en évidence un héritage du colonialisme que de nombreuses plantes, comme le tabac, le cacao et la coca, parmi tant d’autres, ont connu. Les plantes ont parcouru le monde avec les humains depuis que ces derniers ont commencé à migrer vers de nouveaux territoires ; ce fait de l’existence humaine n’a rien de négatif en soi. Cependant, lorsque des plantes sont prélevées à un endroit et entrent dans un système économique à un autre, qui crée ensuite des profits pour les entreprises et les individus qui dépassent de loin ce que les peuples d’origine étaient payés pour leurs produits ou leurs connaissances, un déséquilibre est créé.

Avançons rapidement jusqu’à aujourd’hui, en 2021, où l’iboga et d’autres plantes médicinales ainsi que des champignons ont attiré l’attention non seulement des professionnels de la santé et des chercheurs, mais aussi de l’industrie et des investisseurs en capital-risque. L’iboga et l’ibogaïne sont considérés comme des sources potentielles de revenus plutôt que comme des trésors culturels, ce qui a des conséquences importantes. Comme décrit dans nos rapports de phase 1 et 2, et dans le présent rapport, les conséquences de l’intérêt mondial accru pour l’iboga et l’ibogaïne sont importantes. Cette demande accrue a un

impact énorme sur la durabilité biologique et culturelle des plantes et des cultures qui les protègent et qui se livrent à ces pratiques.

L'écosystème mondial actuel de l'iboga est en déséquilibre. Les origines des matières végétales et les connaissances thérapeutiques et spirituelles originales de l'iboga ne sont souvent pas reconnues, et il existe encore un stigmate dans la législation et la politique, qui ne comprennent pas les caractéristiques thérapeutiques et spirituelles de l'iboga. Actuellement, les communautés mondiales (bien qu'il y ait des exceptions) n'entretiennent pas une relation correcte avec les peuples d'Afrique centrale, comme les communautés Bwiti. La réciprocité avec les plantes et ces peuples est essentielle pour établir une base de respect sur laquelle nous pouvons construire des structures qui favorisent la guérison et le bien-être de tous.

Malgré l'héritage du colonialisme en Afrique, qui continue à prendre les ressources des peuples et des terres indigènes, l'iboga offre la possibilité de faire les choses différemment.

Recommandations

1. Renforcer les réseaux internationaux afin de créer des possibilités de mise en réseau, de communication et de collaboration interculturelles et intersectorielles.

Pour que les réseaux informels de communautés, de personnes et de services fonctionnent harmonieusement et génèrent des avantages pour tous leurs membres, ces réseaux doivent être activement et réciproquement connectés, et être conscients du pouvoir et des avantages d'un réseau coordonné. Nous recommandons de créer des possibilités de connexion, de dialogue et de collaboration, sur la base de principes convenus qui permettent de remédier aux déséquilibres de pouvoir et de créer des occasions de construire des ponts. Plus précisément, le fait de travailler dans un réseau plus conscient et mieux organisé permettrait de :²

- » **Changer le récit dominant de chaque groupe particulier** pour recréer un récit collectif qui inclut les spécificités de tous les acteurs, en facilitant leur interrelation fluide.
- » **Rendre le flux d'informations plus transparent** et plus accessible
- » **Créer un accès plus équitable aux ressources**
- » **Soutenir l'auto-organisation** et l'autonomisation démocratique
- » **Travailler avec les décideurs politiques** pour changer les politiques et les procédures et faciliter le développement de moyens et de fins plus équitables et plus durables pour toutes les parties prenantes du réseau.

En outre, pendant la construction et la consolidation de ces réseaux et de toute nouvelle initiative, il est impératif d'inclure ceux qui ont traditionnellement veillé sur l'iboga – à savoir les communautés Bwiti du Gabon – et de considérer l'environnement naturel comme un acteur et un partenaire dans ce travail. La conservation bio-culturelle doit être considérée comme une haute priorité pour toutes les activités liées à l'iboga et à l'ibogaïne.

2. Établir des processus d'autorégulation ascendants qui favorisent l'alignement et la responsabilité collective des cliniques de traitement internationales et des facilitateurs de cérémonies afin d'influencer les processus réglementaires aux niveaux régional et international.

Les acteurs internationaux travaillant avec l'iboga et l'ibogaïne sont interconnectés, bien que dans leur pratique quotidienne il n'y ait pas de collaboration directe entre eux. La plu-

part de ces acteurs (par exemple, les cliniques de traitement et les groupes psycho-spirituels) ne sont pas formellement organisés. Cependant, l'expérience des communautés liées à d'autres plantes ethnobotaniques, comme l'ayahuasca, montre que les communautés d'iboga et d'ibogaïne peuvent également tirer profit d'un regroupement en associations pour établir des normes et articuler des intérêts communs. Il existe un certain nombre d'initiatives réussies mises en place par des communautés similaires travaillant dans des domaines émergents de la santé et du bien-être qui n'étaient pas ou ne sont pas encore reconnues au sein des systèmes de santé locaux. Un exemple est la façon dont les praticiens de la médecine traditionnelle chinoise hors de Chine se sont organisés en associations professionnelles dans des pays comme les États-Unis, et plus particulièrement en Californie.³

Un autre exemple récent se trouve aux Pays-Bas, où des individus et des communautés travaillant avec l'ayahuasca se sont réunis pour former une association avec des cliniques et des praticiens travaillant légalement avec les *truffes*. Le point commun entre ces cas est qu'ils ont été initiés par des groupes se réunissant pour discuter de préoccupations communes et de meilleures pratiques ainsi que pour créer des communautés de pratique. À la suite de ces processus, ils ont décidé de s'organiser sous l'égide d'une responsabilité collective qui leur permet de développer des approches éthiques et d'aborder des questions communes, telles que les normes minimales de sécurité ou la qualité du service.

En outre, le fait de réunir ces groupes sous une même égide leur permet de faire entendre une voix collective puissante dans un contexte mondial, en établissant des relations avec les administrations locales, car ces pratiques seront réglementées par les organes législatifs locaux et internationaux. Il est donc hautement souhaitable que les cliniques et tous les groupes travaillant avec l'iboga et l'ibogaïne entament le dialogue, articulent des points d'alignement et construisent un mouvement collectif. En se réunissant et en partageant leurs expériences et leurs connaissances, ces communautés pourraient devenir un exemple de communauté mondiale responsable travaillant avec les plantes sacrées. La communauté internationale pourrait travailler conjointement pour déterminer comment les services et les pratiques en dehors de l'Afrique peuvent être effectués en toute sécurité et en réciprocité avec les communautés d'origine, en les soutenant.

3. Encourager la collaboration entre les groupes de recherche, les universités, les entreprises et les organisations non gouvernementales qui s'efforcent de produire de nouvelles preuves sur l'iboga et l'ibogaïne.

La recherche et la science n'ont jamais progressé dans l'isolement. La science s'appuie sur les preuves et les connaissances existantes et prospère dans des contextes de soutien mutuel et lorsque les parties prenantes se soutiennent mutuellement pour produire des preuves plus complètes. Actuellement, de nombreuses études sont en cours de développement. Elles sont menées par des acteurs universitaires, des organisations non gouvernementales, des sociétés pharmaceutiques et des cliniques de traitement, qui cherchent à en savoir plus sur l'iboga, l'ibogaïne ou leurs analogues. Dans le contexte actuel de concurrence féroce et de recherche de profit pour certains acteurs, le partage des résultats préliminaires ou non publiés n'est pas la norme.

Une autre cause d'inquiétude aujourd'hui est que plusieurs groupes se «précipitent» pour déposer des brevets dans le monde entier, notamment sur les méthodes de production et les utilisations spécifiques des alcaloïdes psychoactifs naturels. Les communautés traditionnelles ont une connaissance historique de ces plantes, champignons et même de sécrétions animales (comme le kambô et le bufo) aux propriétés psychoactives, ainsi que de leurs propriétés thérapeutiques. La possibilité de breveter ces substances naturelles ou la connaissance de leur application est un sujet très controversé, et des efforts de plaidoyer se conjuguent pour s'y opposer.

Les approches futures doivent aller dans une direction différente de l'extractivisme, en

construisant plutôt des systèmes de connaissances qui sont collaboratifs et servent à partager les bénéfices. Les approches collaboratives en matière de recherche sont encouragées afin d'accélérer la production de preuves de qualité. Cela aura à son tour un impact positif sur la politique et la réglementation de l'iboga et de l'ibogaïne, ainsi que sur leurs pratiques (traditionnelles et cliniques). Une coopération accrue permettra également d'obtenir un meilleur impact en ce qui concerne tous les aspects de l'iboga, de l'ibogaïne et de ses analogues, notamment la culture, la production, les traitements, les thérapies, la politique, etc.

En outre, il est de la plus haute importance que les méthodes de recherche et les connaissances indigènes soient considérées sur un pied d'égalité. Les peuples indigènes sont les experts historiques des utilisations de l'iboga dans le cadre épistémologique de la médecine traditionnelle Bwiti. Ces experts Bwiti savent comment la plante interagit avec d'autres plantes et ont une compréhension distincte des variables qui ne sont généralement pas prises en compte dans les discussions scientifiques contemporaines, en particulier dans le modèle biomédical. Cependant, alors que des mesures sont prises pour créer un espace pour les détenteurs des connaissances traditionnelles au sein de la science et de la recherche, il est d'une importance vitale que les connaissances ne soient pas «extraites» de ces experts locaux et que la propriété et le contrôle des données soient articulés au sein de leurs communautés. Les initiatives de recherche doivent également examiner comment redonner une partie des bénéfices à ces gardiens originaux de l'iboga.

Le protocole de Nagoya est un important traité international visant à protéger les connaissances traditionnelles indigènes et à partager les bénéfices de leur utilisation. Ce protocole stipule que la législation nationale de chaque pays signataire doit prendre des mesures, le cas échéant, pour garantir que les parties intéressées à accéder aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques détenues par les communautés autochtones et locales aient le consentement ou l'approbation préalable en connaissance de cause et la participation de ces communautés, et que des conditions mutuellement convenues aient été établies.⁵ Il existe également plusieurs exemples de méthodes de recherche indigènes qui abordent ces questions importantes au niveau national, comme les principes de PCAP au Canada, qui fournissent des cadres pour la gestion de l'information des Premières nations sur leur chemin vers la souveraineté des données, en suivant les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession.⁶

4. Construire des récits communs et des stratégies de plaidoyer pour promouvoir les droits de l'homme en relation avec les pratiques de l'iboga et de l'ibogaïne.

En dehors de l'Afrique centrale, l'iboga et l'ibogaïne ne sont pas bien connus du grand public ni des gouvernements et agences locales, nationales et internationales. Bien que de nombreux efforts aient été faits au fil des ans dans divers pays (États-Unis, Canada, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et autres) pour sensibiliser les gens aux avantages potentiels de la légalisation et de la réglementation de l'iboga et/ou de l'ibogaïne, aucun effort n'a été fait pour créer des récits communs. Il n'y a pas de discours commun sur ce que sont l'iboga et l'ibogaïne et ce qu'ils ne sont pas. Certains parlent de l'ibogaïne comme d'un «remède miracle», d'autres disent que c'est une «substance dangereuse qui tue les gens», d'autres encore décrivent l'iboga comme une plante psychoactive semblable à d'autres plantes, etc.

L'objectif commun consistant à faire reconnaître l'iboga et à défendre les droits des personnes liées à l'iboga et à l'ibogaïne est compromis par ce manque de clarté qui, dans certains cas, a mis certaines personnes en difficulté avec la loi. Pour agir stratégiquement, il est conseillé de réunir différents experts mondiaux en matière de plaidoyer afin de construire ensemble des récits collectifs, basés sur des preuves et des connaissances traditionnelles, pour soutenir les efforts stratégiques. La création de significations partagées et l'utilisation de récits communs, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme et les droits des populations autoch-

tones ainsi que l'importance d'une politique judicieuse, ne feront que renforcer ces efforts stratégiques. Il existe également des mécanismes permettant de tester les récits et d'utiliser les mémétiques et les campagnes numériques pour sensibiliser les gens.

5. Placer le principe de réciprocité au cur de tous les processus, en mettant l'accent sur le respect de la plante, de ses origines et de ses garants traditionnels.

La réciprocité est un principe ancré dans de nombreuses cultures indigènes à travers le monde. Il s'agit de se mettre en relation avec une autre personne, communauté ou entité (nature, êtres, esprits, etc.) de manière mutuelle et directe. Il s'agit d'interconnexion, de respect et de relation juste. La réciprocité vient de la reconnaissance profonde du fait que nous sommes tous connectés et que lorsque nous recevons un cadeau, nous avons l'obligation de rendre la pareille, directement ou indirectement.

L'iboga est un terme ethnobotanique qui a été traditionnellement utilisé en Afrique centrale, et en particulier au Gabon, par différentes communautés. Ses bienfaits spirituels, mentaux et physiques, ainsi que son impressionnante efficacité en termes de ce que nous appelons aujourd'hui la «médecine psychédélique», ont été transmis de génération en génération jusqu'à ce que les intérêts coloniaux et postcoloniaux la découvrent et tentent de l'exploiter à leur avantage. La question de savoir comment remédier à l'exploitation faite dans le passé et comment entrer dans une relation sacrée de réciprocité avec l'iboga et les communautés qui l'ont sauvé et fait connaître au monde. C'est un sujet qui mérite une discussion beaucoup plus large avec les détenteurs originaux de cette médecine traditionnelle, ainsi qu'avec la communauté internationale dans son ensemble. Ces discussions doivent prendre en compte l'iboga qui est cultivé en Afrique centrale et ailleurs dans le monde, ainsi que l'ibogaïne et tout autre produit d'extraction ou de synthèse. Par conséquent, bien qu'il ne soit pas possible d'approfondir ce sujet dans ces pages, nous allons planter quelques graines.

L'une des approches les plus directes de la réciprocité trouve son origine dans le principe de relation, ou «bonne relation» comme on l'appelle parfois. Bien que l'iboga et l'ibogaïne extraite soient maintenant vendus et utilisés dans de nombreuses régions du monde, son



Membre de l'Association A2E montrant à un enfant comment faire pousser de l'iboga dans la plantation communautaire d'Ebyeng, dans la province de l'Ogooué-Ivindo. ©Ricard Faura

origine est en Afrique centrale. La relation originelle entre l'homme et la plante a commencé avec les Pygmées et s'est ensuite transmise aux Bantous. Aujourd'hui, ce savoir est entre les mains des communautés Bwiti. La bonne relation avec les personnes qui détiennent ces connaissances traditionnelles commence par la reconnaissance : la pratique consistant à citer et à nommer le lieu et la culture d'origine de ces pratiques et enseignements. La culture occidentale moderne tend à effacer ou au contraire à embellir les peuples indigènes et leurs connaissances, ce qui dans le pire des cas devient de l'extractivisme (l'extraction de matériaux ou d'enseignements à des fins de profit) ou du détournement culturel (l'utilisation d'enseignements qui n'ont pas été donnés librement, la non-reconnaissance de la source du savoir, ou la capitalisation de l'héritage culturel d'autrui). La première étape, et la plus fondamentale pour cultiver la réciprocité est de reconnaître, d'admettre et d'honorer les traditions ancestrales et les cultures vivantes.

Le deuxième fil conducteur de la réciprocité est de nature plus spirituelle et s'exprime dans un enseignement proposé par Duncan Grady, un ancien amérindien d'origine Blackfoot et Sulk.⁷ Grady soutient que le caractère sacré de la réciprocité est enraciné dans la façon dont nous honorons les enseignements et les leçons, dans la façon dont nous vivons tout ce que nous recevons de ces pratiques, dans la façon dont nous les introduisons dans notre vie. Par conséquent, en ce qui concerne l'iboga, la réciprocité sacrée prend vie lorsqu'une personne qui a participé à ces pratiques, que ce soit de manière cérémonielle ou en suivant un traitement clinique, emporte cette expérience avec elle dans le monde, honorant son expérience et prenant le temps d'intégrer, de contempler et de partager ce qu'elle a appris.



*Femmes de l'Association A2E travaillant à la plantation communautaire d'iboga à Ebyeng, dans la province d'Adououé-Ivingo.
©Ricard Faura*

Le fil conducteur suivant est lié à la réciprocité matérielle. Depuis le début du XXe siècle, les plantes d'iboga, leurs connaissances et leur culture sont extraites d'Afrique centrale au profit de personnes et d'entreprises éloignées en tout point de la source originelle, et sans aucun souci de partage équitable des différents bénéfices obtenus. Cet héritage colonial de vol culturel et d'extractivisme doit être traité par des réparations et des efforts concertés pour perturber les activités actuelles qui s'appuient sur cet héritage. Dans la phase 2 de notre initiative, nous nous sommes rendus au Gabon et avons parlé avec des membres de la communauté, des pratiquants Bwiti, des ONG et des représentants du gouvernement sur

la façon de remédier à cette situation, et beaucoup ont exprimé leur désir de partager ce trésor avec le monde pour le bénéfice de tous et pour la guérison mondiale. Toutefois, il a également été demandé qu'une part équitable des bénéfices économiques soit restituée aux communautés locales. Cette réciprocité économique pourrait prendre de nombreuses formes et mérite d'être explorée et développée plus avant.

Nous noterons plusieurs initiatives politiques qui ont cherché à réglementer les avantages économiques découlant de la commercialisation de ces plantes bio-culturelles et des connaissances qui y sont associées. Le protocole de Nagoya (2010), qui est axé sur la protection des ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, en est un exemple important. Les lois sur l'accès et le partage des bénéfices («ABS») sont un moyen approprié pour élaborer des solutions autour du partage de la propriété intellectuelle, en se concentrant sur la manière dont les bénéfices tirés de la commercialisation des produits naturels devraient être partagés avec les communautés locales qui ont contribué à apporter leurs connaissances. Il convient de garder à l'esprit que, les connaissances traditionnelles étant du domaine public, elles ne peuvent être brevetées et que la compensation doit donc passer par une structure d'accord mondiale. À cet égard, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, une agence des Nations unies, a élaboré des monographies pour tenir les parties prenantes au courant de cette question.

Malgré l'absence de réglementations spécifiques, il y a eu un certain nombre de collaborations respectueuses et exemplaires entre les scientifiques, les entreprises et les communautés autochtones à partir desquelles le corpus de produits et de connaissances qui en découle a été développé. Certaines de ces expériences, par exemple, ont désigné que les bénéfices de la commercialisation de ces produits soient partagés avec les communautés qui possédaient à l'origine les connaissances finalement traduites en produits commercialisables. Dans certains cas, entre 10 et 20 % des bénéfices totaux sont partagés avec les communautés. Dans le cas de l'iboga, cette logique de propriété intellectuelle et d'accès et de partage des bénéfices peut s'appliquer à toutes les activités, entreprises et produits qui bénéficient économiquement de la production, de la commercialisation et de l'utilisation de l'iboga, de l'ibogaïne ou de l'un de ses analogues.⁸

Enfin, la réciprocité implique la possibilité de créer des liens entre les personnes et les communautés. Une expérience avec des plantes psychoactives peut avoir pour effet, entre autres, de renforcer le sentiment de connexion avec le monde naturel. En ce qui concerne l'iboga, ceux qui participent au niveau international ont la possibilité d'aider à créer des liens entre les praticiens de la médecine traditionnelle et les communautés d'Afrique centrale avec les communautés, les institutions et les entreprises du monde occidental. Ces liens permettent de créer des réseaux de solidarité et de réciprocité qui conduisent également à la préservation et à la régénération des forêts ainsi qu'à la revitalisation et au respect des connaissances bio-culturelles.

B: Régénération et durabilité bio-culturelles



B : Régénération et durabilité bio-culturelles

Conclusions

1. En Afrique centrale, et plus particulièrement au Gabon, le *Tabernanthe iboga* sauvage est surexploité, ce qui nuit à sa durabilité.

Le problème le plus préoccupant découlant d'un marché mondial non réglementé, tant pour l'iboga que pour l'ibogaïne (qui est encore principalement extraite de *T. iboga*), est celui de la durabilité de la plante. Les populations d'iboga à l'état sauvage subissent des pressions dues à la surexploitation, aux techniques de récolte inappropriées, au braconnage et à la vente au marché noir, ainsi qu'à la destruction de leur habitat. ⁹La liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (aussi parfois appelée «*Livre rouge*») a inscrit le *T. iboga* comme espèce à surveiller, bien qu'elle ne soit pas encore en danger. ¹⁰

En février 2019, le gouvernement du Gabon a finalement arrêté toutes les exportations provenant du domaine public, exprimant ses inquiétudes quant à la durabilité de la plante. Le Gabon n'a pas encore formalisé de mécanismes permettant d'autoriser les exportations légales à partir de plantations privées ou communautaires (voir ci-dessous), bien que le processus semble être en cours. Actuellement, l'exportation légale d'iboga du Gabon est officiellement interdite. Pour l'instant, le marché de l'exportation de l'iboga reste aux mains de réseaux illégaux qui, pour la plupart, continuent à extraire l'iboga des forêts du Gabon et d'Afrique centrale.

Toutes les activités liées à l'iboga et à l'ibogaïne – de la culture, la collecte et la distribution, en passant par la recherche et la politique, jusqu'aux utilisations rituelles et cliniques – ont un impact direct sur la durabilité de l'iboga et sa régénération et, de ce fait, sur la santé des forêts du Gabon et d'Afrique centrale. ¹¹ Par conséquent, toutes les parties prenantes partagent la responsabilité de traiter les impacts directs et indirects de leurs actions sur cette question cruciale.

La situation actuelle au Gabon est sans aucun doute complexe, car bien qu'il existe une interdiction d'extraction et de vente de l'iboga en provenance du domaine public, dans la pratique, les quelques plantations privées ou communautaires qui existent ne reçoivent pas de permis pour lancer un processus soutenu d'exportation légale de l'iboga. Il existe actuellement des plantations de *T. iboga* à maturation rapide dans d'autres pays voisins de la région, tels que la RD Congo et le Cameroun. Cependant, les informations actuellement disponibles sur les exportations du Cameroun sont également controversées. D'une part, certains rapports suggèrent que des plantations stables démarrent également dans ce pays, bien qu'à titre d'exemple, seules des photographies soient montrées, n'offrant aucune garantie quant au lieu où elles ont été prises. D'autre part, des organisations basées au Gabon qui surveillent le marché international de l'iboga ont recueilli des preuves montrant comment différents réseaux d'exportation illégaux collectent l'iboga sauvage au Gabon et le font passer en contrebande au Cameroun, où ils obtiennent les permis nécessaires pour le vendre comme produit légal standardisé en provenance du Cameroun. ¹²

Des plantations importantes ont également déjà été établies dans d'autres pays tropicaux non africains, par exemple au Costa Rica. Il reste à voir si toutes ces initiatives sont en mesure de fournir l'écorce de la racine de *T. iboga* (ou l'ibogaïne qui en est extraite) et offrent de solides garanties de traçabilité et de permis d'exportation légaux. Cela devrait toujours être une condition préalable pour assurer aux acheteurs qu'ils achètent un produit de qualité et qu'ils ne contribuent pas à la destruction des écosystèmes bio-culturels d'Afrique centrale. En tout cas, il semble évident que la grande majorité de l'iboga actuellement disponible

sur le marché international – ainsi que l’ibogaïne extraite directement de cette plante – soit encore récoltée illégalement à partir de spécimens sauvages qui ont poussé pendant des années à l’abri dans les forêts d’Afrique centrale, principalement au Gabon. En ce sens, on peut conclure qu’actuellement, tout l’iboga dans cette région est contrôlé par un marché qui ne peut pas être considéré comme éthique ou durable, principalement en raison de l’absence totale de garanties en matière de traçabilité. Cette situation conduit toutes les cliniques qui travaillent avec l’iboga ou l’ibogaïne, ainsi que les personnes et les communautés qui acquièrent l’iboga pour des raisons psycho-spirituelles ou psychothérapeutiques, à recourir au marché illégal de l’iboga. Consciemment ou non, ces personnes et communautés deviennent des collaborateurs dans la déprédation progressive de la plante sacrée.

2. La culture durable du *Tabernanthe iboga* au Gabon, ainsi que dans d’autres pays africains et tropicaux, peut apporter des avantages aux communautés locales et aux écosystèmes.

Dans un contexte caractérisé par une demande internationale croissante d’iboga, et où la collecte de plantes sauvages n’est pas durable, il est essentiel de rechercher des alternatives. Plusieurs projets offrent une vision de ce que pourrait être l’avenir de la production d’iboga et d’ibogaïne d’une manière qui profite aux communautés locales et aux écosystèmes.

Il existe quelques exemples prometteurs de plantations de *T. iboga* au Gabon ; cependant, les plantes sont encore jeunes et on ne sait pas encore dans quelle mesure ces plantations seront couronnées de succès. Certaines sont des fermes de monoculture de *T. iboga* (entre 20 000 et 35 000 plantes).¹³ Ces grandes plantations sont présentées comme une future source de *T. iboga* de haute qualité et traçable, et comme une puissante alternative au braconnage dans les forêts environnantes, mais elles suscitent également de vives inquiétudes quant à l’impact de la monoculture dans la région. Dans l’agriculture en général, le modèle de la monoculture s’est beaucoup développé en Afrique centrale au détriment des forêts du bassin du Congo. Cette zone a été déclarée patrimoine naturel mondial par l’UNESCO et constitue la deuxième plus grande réserve de biomasse au monde, après l’Amazonie. La monoculture n’est pas considérée comme une solution à long terme, notamment parce que les monocultures sont susceptibles de connaître divers problèmes qui ne se produisent pas dans des écosystèmes équilibrés, ainsi que le fait qu’avec l’urgence climatique mondiale actuelle, continuer la déforestation n’est pas souhaitable.

En l’absence d’études approfondies sur l’étendue réelle de *T. iboga* dans la nature, la seule chose dont nous pouvons être sûrs est que cette plante est endémique à l’Afrique centrale et se trouve dans différents pays de cette région. Le Gabon semble être le pays qui possède les plus grandes quantités d’iboga sauvage et c’est aussi un territoire où plusieurs modèles de plantation sont en cours d’installation. De plus, nous avons également été informés de l’existence de plantations au Cameroun, au Ghana, en RD Congo, au Costa Rica, au Mexique et au Brésil. Cependant, il ne nous a pas toujours été possible d’obtenir des preuves solides de l’existence de ces plantations. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer l’étendue et la faisabilité de ces initiatives de culture.

Malgré l’évolution de la production d’ibogaïne vers des sources alternatives au *T. iboga* sauvage du Gabon, il existe une demande internationale pour un type d’écorce de racine d’iboga «équitable», c’est-à-dire des plantes cultivées et récoltées selon des normes de durabilité écologique et culturelle. Comme l’indiquent les rapports de la phase 1 et 2, l’iboga doit être «traçable», de sorte que chaque plante puisse être retracée jusqu’à l’endroit où elle a été récoltée ou jusqu’à la plantation où elle a été cultivée, ainsi qu’inclure des étiquettes comportant des informations sur les quantités d’alcaloïdes qu’elle contient.¹⁴ Il existe de nombreux exemples de normes pour les produits du commerce équitable qui prévoient également de veiller à ce que les communautés locales bénéficient des ventes internationales.

3. La manière dont le gouvernement du Gabon procède à court terme pour réglementer la culture et l'exportation effective de l'iboga aura un impact sur l'avenir à long terme de l'iboga au niveau local et international.

Le gouvernement du Gabon a reconnu l'iboga comme un patrimoine national en 2000 et, en février 2019, a interdit l'exportation d'iboga à ceux qui n'ont pas de permis. Cela montre que le gouvernement reconnaît que des mesures sont nécessaires et qu'il a l'intention de prendre la situation en main. L'interdiction d'exportation actuelle ne concerne que *T. iboga* du domaine public, ce qui ouvre la porte à l'exportation de cette plante si elle provient du domaine privé ou communautaire. L'objectif principal de cette réglementation était de mettre fin au braconnage et à l'exportation massive de cette plante à l'état sauvage, favorisant ainsi à la fois la protection de cette plante endémique dans son environnement naturel et le développement éventuel d'une activité d'exportation réglementée à partir de plantations autorisées par le gouvernement.

- » En février 2019, le gouvernement du Gabon a également arrêté toutes les exportations légales de cette plante, ce qui signifie que, pour le moment, les seules alternatives viables pour l'acquisition d'ibogaïne proviennent de sources alternatives à *T. iboga*, ou directement du marché illégal. Les mesures prises récemment par le gouvernement peuvent indiquer qu'il s'est engagé à promouvoir les plantations communautaires qui respectent le protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des bénéfices (ABS). Toutefois, il convient de prêter attention à la manière dont ce processus évolue à moyen terme.
- » En septembre 2020, le ministère des Eaux et Forêts et l'ONG BOTF Gabon ont signé un accord sur la mise en œuvre du protocole de Nagoya sur les produits forestiers non ligneux en général et l'iboga en particulier, pour une période de cinq ans. De facto, l'association communautaire A2E devient un projet pilote officiel pour le développement du secteur de l'iboga.¹⁵ Cette association compte quelque 6 300 plantes (dont 4 300 jeunes et 2 000 adultes) cultivées selon des techniques agroforestières en équilibre avec leur environnement naturel. Une fois que les dernières mesures requises par le gouvernement gabonais auront été prises, ce dernier autorisera le démarrage du processus d'exportation de plantes cultivées selon des critères clairs de qualité, de traçabilité, de commerce équitable et de réciprocité avec les communautés locales. L'accord de collaboration comprend également un soutien à la création de nouvelles plantations communautaires dans différentes régions du pays au cours des cinq prochaines années.
- » Il semble donc que des mesures soient prises pour soutenir la régénération de *T. iboga* et générer des impacts économiques positifs pour les communautés locales. Toutefois, le climat politique sensible du Gabon, associé à une situation réglementaire encore ambiguë en matière de production, d'exportation et de distribution, continue de laisser une large place à l'entrée d'entreprises qui pourraient ignorer les intérêts des communautés locales et les besoins des écosystèmes de la région. Il existe toujours un risque important que, sans une planification et un plaidoyer minutieux, de grandes monocultures se développent et aient des effets néfastes, comme la déforestation.

4. La production d'ibogaïne à partir de sources alternatives au Tabernanthe iboga permettra de réduire la pression sur les populations de plantes sauvages au Gabon et en Afrique centrale.

Le développement de procédés rentables pour la production d'ibogaïne à partir de sources alternatives au *T. iboga* est à l'étude, ce qui pourrait avoir des répercussions à court et à moyen terme sur l'augmentation de l'offre d'ibogaïne disponible au niveau international et, plus important encore, sur la diminution de la pression exercée sur le *T. iboga* dans son écosystème naturel au Gabon et en Afrique centrale.

La demande croissante de sources d'iboga pour la production d'ibogaïne a conduit à de nouveaux investissements dans plusieurs domaines de la recherche et du développement. Premièrement, il y a un intérêt à financer la recherche sur la manière de produire de l'ibogaïne synthétique ou semi-synthétique et des composés moléculaires similaires à des fins médicales et scientifiques, principalement pour le marché pharmaceutique. Les investisseurs orientent les fonds vers la conception, le brevetage et la production d'ibogaïne qui peut être développée dans les laboratoires sans avoir à recourir à *T. iboga* ou à d'autres matériaux organiques, comme le *Voacanga africana*. Certains progrès semblent avoir été réalisés, les axes de recherche se concentrant sur les domaines suivants :

- » **L'ibogaïne synthétique** : en 1966, des procédés ont été découverts pour obtenir de l'ibogaïne synthétique ; cependant, les méthodes pour la produire ne sont actuellement pas extensibles d'une manière qui soit également rentable. L'ibogaïne synthétique est produite à partir de précurseurs existants, sans qu'il soit nécessaire de recourir à du matériel végétal. Beaucoup de gens pensent que ce sera – ou devrait être – l'avenir de la production d'ibogaïne.
- » **Ibogaïne synthétique non psychoactive** : plusieurs initiatives sont actuellement en cours pour produire des analogues de l'ibogaïne qui conservent leurs propriétés anti-dépendantes mais ne sont pas psychoactives. La noribogaïne, le 18-MC et, plus récemment, le TBG en sont des exemples. La noribogaïne (12-hydroxybogamine) est le principal métabolite naturel de l'ibogaïne et reste dans le corps longtemps après que l'ibogaïne a disparu. Le 18-MC (18-Méthoxy-Coronardine), en revanche, est un congénère synthétique de l'ibogaïne qui utilise comme modèle le squelette de l'alcaloïde d'origine. Le TBG (Tabernanthalog) est une molécule synthétique qui a été annoncée fin 2020, avec le même objectif que le 18-MC et qui est en cours de développement.
- » **Ibogaïne cultivée en cellules** : Le chlorhydrate d'ibogaïne a été produit en culture cellulaire ; cependant, il n'est pas encore clair si une production à grande échelle serait lucrative et donc viable.
- » **L'ibogaïne semi-synthétique** : pour l'instant, cette substance est synthétisée à partir de la voacangine que l'on trouve dans le *Voacanga africana*. Une méthode de production a été brevetée et des initiatives visant à produire un extrait semi-synthétique d'ibogaïne sont actuellement financées et mises en uvre. Le *V. africana*, comme le *T. iboga*, appartient à la famille botanique des Apocynaceae et contient également de l'ibogaïne, bien qu'en quantité insuffisante pour rendre son extraction efficace en termes de rentabilité pour le fabricant. Cependant, la plante contient également un autre alcaloïde appelé voacangine, qui est utilisé pour la production d'ibogaïne semi-synthétique. Cette plante est déjà un important *produit forestier non ligneux* (PFNL) qui est cultivé et exporté par des pays tels que le Ghana, le Cameroun, le Nigeria et la Côte d'Ivoire vers des sociétés pharmaceutiques internationales en tant que précurseur pour la production de composés médicaux. Comme elle est déjà cultivée pour les produits pharmaceutiques internationaux réglementés par les agences sanitaires internationales, elle est actuellement la seule source à partir de laquelle l'ibogaïne peut être synthétisée.

Recommandations

1. Encourager les communautés internationales à travailler ensemble pour sensibiliser à l'impact de la demande croissante de *Tabernanthe iboga* sur la durabilité bio-culturelle.

En attendant que des sources éthiques, traçables et durables de *T. iboga* soient disponibles, les individus, les groupes, les cliniques et les centres de retraite en dehors de l'Afrique centrale qui travaillent avec cette plante – ou l'ibogaïne qui en est dérivée – jouent, consciemment ou non, un rôle dans la crise actuelle de durabilité. La responsabilité collective est une valeur fondamentale lorsque l'on considère la mondialisation des plantes médicinales comme l'iboga. La distance physique entre la source et l'utilisation (clinique, cérémoniale ou personnelle) crée une distanciation morale ou éthique potentielle en termes de responsabilité pour la durabilité bio-culturelle.

Plus la distance et le nombre de personnes impliquées entre la collecte et la consommation sont importants, plus la déconnexion est importante. Comme indiqué ci-dessus, il est nécessaire de faire la lumière sur les chaînes d'approvisionnement, en les mettant au grand jour afin que les questions d'éthique et de durabilité puissent être abordées et que l'on puisse tracer l'iboga et l'ibogaïne achetés en dehors du pays d'origine. Les questions de durabilité doivent également être clairement liées à l'impact sur les traditions Bwiti et sur les différentes communautés d'Afrique centrale qui ont des relations culturelles profondes avec l'iboga.

Cette réalité contraint les acheteurs internationaux d'iboga et de ses produits dérivés à faire preuve de diligence quant à l'origine du matériel végétal. Malheureusement, il y a beaucoup de désinformation et de nombreux vendeurs font des déclarations convaincantes – mais souvent fausses – sur la durabilité de la source de leur produit. Compte tenu de l'augmentation mondiale des pratiques d'iboga et d'ibogaïne, le défi actuel consiste à se demander si le nombre de plantes disponibles dans la nature peut répondre à ces demandes à l'heure actuelle. Et, si ce n'est pas le cas (comme les faits le suggèrent), qu'allons-nous faire collectivement pour faire face à cette réalité ?

Par conséquent, jusqu'à ce que des options éthiques, traçables et durables soient garanties, nous invitons tous les individus, groupes et organisations qui utilisent le *T. iboga* comme outil de travail thérapeutique et psycho-spirituel à envisager sérieusement la recherche d'alternatives à cette espèce.

2. Entreprendre des efforts concrets pour évaluer le nombre actuel de plantations d'iboga en Afrique et dans d'autres pays tropicaux dans le but d'augmenter le nombre de plantations utilisant des techniques d'agroforesterie et d'agriculture régénérative.

Historiquement, il n'y a pas eu de tradition de culture de *T. iboga* en Afrique centrale ou ailleurs car les communautés ont toujours pu le récolter dans la nature. Cependant, la pression internationale croissante sur les populations sauvages en raison de l'augmentation de la demande exige des modèles de culture dans des climats où elle peut se développer. Cela implique de commencer des plantations au Gabon et en Afrique centrale, où il pousse déjà à l'état sauvage, mais aussi dans d'autres régions tropicales du monde. La culture de l'iboga existe déjà dans d'autres pays à des latitudes tropicales similaires en Afrique (Cameroun, RD Congo et Ghana), en Amérique centrale (Costa Rica et peut-être Mexique) et en Amérique du Sud (Brésil), bien que l'on ne sache pas exactement dans quelle mesure. Une cartographie des initiatives de culture actuelles au niveau mondial serait utile pour l'élaboration de

plans de durabilité ; cependant, ces efforts restent très secrets, car ils sont également affectés par les cadres juridiques relatifs aux plantes médicinales et aux motivations de profit. À cet égard, une vérification des lieux de culture de *T. iboga* pourrait être justifiée, car cette information n'est pas disponible actuellement.

Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas de favoriser *n'importe quel type* de culture ; les grandes monocultures endommagent les écosystèmes et ne profitent pas aux communautés locales. L'iboga pousse principalement dans le sous-bois, c'est pourquoi des techniques de production qui imitent ce système sont recommandées, telles que l'agroforesterie, la permaculture et l'agriculture régénérative. Ces approches contribueraient à renforcer la durabilité environnementale, à accroître les opportunités économiques pour les populations locales, à promouvoir la diversité productive, à renforcer l'équité sociale et à protéger la diversité biologique et culturelle des systèmes existants. Des initiatives d'agroforesterie et d'agriculture régénérative sont actuellement mises en œuvre au niveau communautaire (voir conclusion 3 de cette section), et des organisations internationales sont également intéressées par l'investissement dans des projets d'agroforesterie pour la culture de *T. iboga* et *V. africana* au Gabon et dans d'autres pays africains.

En outre, le développement de plantations communautaires d'iboga au Gabon peut apporter une solution pour remédier à la pénurie croissante d'iboga dans certaines régions du pays, tout en fournissant de nouvelles sources de revenus aux villages agricoles.

3. Créer des programmes de financement collaboratifs et éthiques qui donnent la priorité au développement durable des plantations d'iboga et à la conservation bio-culturelle.

La création d'un fonds philanthropique qui pourrait encourager la mise en place de plantations diversifiées en différents endroits et dans différents pays serait d'une grande aide pour assurer un flux durable et de qualité d'iboga sur le marché international au cours de la prochaine décennie. Le développement des plantations avec le soutien d'un fonds philanthropique pourrait également déclencher l'implémentation de mécanismes de réciprocité avec les populations et les communautés proches des plantations, ainsi qu'avec les peuples ancestraux qui ont utilisé cette plante. D'autres projets, tant communautaires que privés, développés par ces communautés et œuvrant également pour le bien commun pourraient également bénéficier de ces fonds.

Le financement de la conservation devrait permettre de renforcer les capacités et de permettre aux communautés locales de faire partie de la solution. La collaboration entre les financeurs, les défenseurs, les membres des communautés spirituelles et les producteurs devrait être basée sur les principes de transparence, de décolonisation, d'autonomisation et de responsabilité.

4. Rechercher et investir dans des sources alternatives au Tabernanthe iboga (comme le Voacanga africana) pour l'extraction de l'ibogaïne et d'autres alcaloïdes et composés.

Certaines tendances actuelles laissent présager une croissance de la demande d'ibogaïne à des fins médicales et thérapeutiques dans les années à venir. La dépendance actuelle au *T. iboga* pour l'extraction de cet alcaloïde et la demande internationale croissante présentent des défis (décrits plus en détail ci-dessus dans la conclusion 4 de cette section) qui augmentent la pression sur les populations sauvages de *T. iboga*. Ces pressions peuvent menacer la survie de la plante à l'état sauvage et des communautés Bwiti au Gabon et ailleurs en Afrique centrale occidentale.

De plus, la dépendance actuelle au *T. iboga* pour l'extraction de l'ibogaïne a également un impact sur la disponibilité constante et stable de l'ibogaïne pour un usage clinique et thérapeutique. Des recherches sont nécessaires pour identifier des sources alternatives au *T. iboga* afin de protéger la plante et les communautés Bwiti du Gabon, tout en offrant d'immenses opportunités pour les investissements internationaux croissant dans les solutions pharmacologiques psychédéliques aux problèmes de santé mentale à l'échelle mondiale.

Le *V. africana* est une alternative potentielle qui mérite plus d'attention. Seule une faible proportion de l'ibogaïne est dérivée de *V. africana*. Dans notre rapport 2019, seuls 20 % des prestataires de traitement ayant participé à notre questionnaire ont indiqué qu'ils utilisaient de l'ibogaïne dérivée de *V. africana*.¹⁶ Malgré les allégations sur la durabilité et les bonnes pratiques sur les sites web des nombreux distributeurs de produits dérivés de *T. iboga*, la vérité est qu'actuellement, l'ibogaïne provenant de plantations légales de *V. africana* est la seule qui puisse réellement prétendre à la traçabilité. C'est donc aussi le seul qui garantit que le processus de production n'implique pas de braconnage illégal et que les bandes criminelles sont tenues à l'écart de la chaîne de distribution.

Il est donc recommandé aux différentes cliniques et centres qui ne souhaitent pas participer à l'achat d'iboga braconné et non durable et de ses dérivés de chercher des alternatives dérivées de sources traçables de *V. africana*. Il y aura de nouvelles options traçables ; cependant, en attendant, le *V. africana* est la seule alternative «éthique» sur le marché. Par conséquent, l'investissement dans de nouvelles plantations de *V. africana* semble être une option intéressante. Il convient de noter que, bien que la quantité d'ibogaïne semi-synthétique qui peut en être extraite soit beaucoup plus limitée que l'ibogaïne extraite directement du *T. iboga*, la plante dans son ensemble est utilisée dans de nombreuses autres applications – pharmacologiques, nutritionnelles, cosmétiques, textiles et même musicales – qui ont actuellement leur propre marché et leur propre demande.

5. Continuer à plaider en faveur de cadres réglementaires au Gabon qui soutiennent la culture et l'exportation durables de l'iboga et donnent la priorité aux avantages pour la communauté.

La réglementation actuelle empêche l'exportation depuis le Gabon du *T. iboga* récolté dans les forêts publiques, de sorte que seules les plantes cultivées sur des terres privées peuvent être exportées. À ce stade, on n'a pas encore déterminé comment ce règlement sera mis en œuvre.

Il est impératif que le gouvernement du Gabon développe des politiques et des procédures transparentes élaborées en consultation avec les parties prenantes locales (communautés Bwiti, secteur scientifique, investisseurs locaux et étrangers, industrie locale, forêts et écosystèmes locaux).

Le développement de politiques innovantes pourrait ouvrir la voie :

- » La promotion des plantations agroforestières gérées par des associations communautaires et/ou des investisseurs privés, produisant du *T. iboga* et d'autres produits agroforestiers tels que le miel, les fruits et les médicaments traditionnels pour les marchés gabonais et internationaux.
- » Le développement d'entreprises et d'infrastructures technologiques au Gabon pour la production de produits de qualité destinés à la vente internationale, facilité par le transfert international de technologie, de savoir-faire et de ressources spécialisées
- » La promotion de consortiums de recherche et la collaboration entre les universités et l'industrie, tant au niveau local qu'international, pour le développement de la recherche avec *T. iboga* (dans des domaines liés à la botanique, la médecine traditionnelle, la pharmacologie, l'anthropologie, le développement communautaire, etc.)
- » L'investissement international guidé par la conservation bio-culturelle et la réciprocité, et l'intention de soutenir les communautés gabonaises et africaines pour qu'elles bénéficient de l'internationalisation de ce trésor culturel.

**C : Reconnaissance
et évolution des
approches
curatives
traditionnelles et
nouvelles**

C : Reconnaissance et évolution des approches curatives traditionnelles et nouvelles

Conclusions

1. La disponibilité élevée d'ibogaïne de qualité pharmaceutique à des fins cliniques pourrait améliorer l'accès aux thérapies, bien que cette possibilité s'accompagne de questions d'éthique, d'accessibilité et de durabilité qui doivent être prises en compte.

Les gouvernements de nombreux pays s'efforcent de trouver des solutions aux problèmes de toxicomanie et de santé mentale auxquels leurs populations sont confrontées. Les pratiques traditionnelles d'iboga et les thérapies cliniques à base d'ibogaïne se sont révélées prometteuses pour relever ces défis sanitaires, améliorant ainsi la santé de la population et permettant finalement aux gouvernements de réaliser des économies. L'opportunité d'étendre la portée des traitements thérapeutiques a suscité l'intérêt des investisseurs, qui explorent des pistes pour augmenter la production d'ibogaïne et élargir la disponibilité clinique.

Il est important de noter que la disponibilité accrue d'ibogaïne de haute qualité à des prix abordables peut contribuer à élargir l'accès aux thérapies à toutes les personnes qui en ont besoin, et non pas seulement à celles qui peuvent se le permettre. Une plus grande disponibilité d'ibogaïne de qualité entraînerait également une augmentation significative de la recherche, ce qui est une condition nécessaire pour les gouvernements qui envisagent d'élargir l'accès légal à l'ibogaïne.

Toutefois, il y a des préoccupations qui doivent être prises en compte si l'on veut maximiser ces avantages sans entraîner d'impact négatif sur les communautés traditionnelles Bwiti ou sur la durabilité même de l'iboga sauvage. Les résultats de notre rapport de la phase 1 (2019) ont indiqué que le *T. iboga* est la principale source d'où est extrait l'alcaloïde d'ibogaïne actuellement utilisé.¹⁷ Malheureusement, l'éthique du capital-risque ne favorise souvent pas la transparence, le partage des bénéfices et la coopération, mais se concentre plutôt sur la concurrence, les brevets et la recherche du profit au détriment des personnes et de l'environnement. Toutefois, les approches de développement des produits à base d'ibogaïne et des modèles cliniques thérapeutiques pourraient choisir de suivre une voie différente, prenant en compte la santé de l'ensemble de l'écosystème, de la plante à la communauté traditionnelle, en passant par la production, la commercialisation et les modèles cliniques.

Tout en maintenant cette vision d'une approche holistique et bio-culturelle, il est important de noter certains des risques actuels. Le premier risque est que les sociétés transnationales tentent de breveter les différentes méthodes et protocoles de production, enfermant ostensiblement les connaissances développées par les communautés traditionnelles et les sous-cultures médicales occidentales et concentrant les profits dans les mains de quelques-uns. L'une des critiques du système actuel des brevets est qu'il s'agit d'une forme de biopiraterie qui ne tient pas compte du fait que le *T. iboga* – et donc ses alcaloïdes – est indigène et endémique des forêts d'Afrique centrale. Les titulaires de brevets bénéficient des droits de propriété intellectuelle des communautés indigènes d'Afrique centrale, qui ont développé et sauvegardé les connaissances sur les plantes pendant des générations. Le brevetage de substances ou de procédés peut également servir à étouffer la recherche et le développement, entravant ainsi l'innovation et la collaboration interculturelle.

Cependant, si le développement de l'ibogaïne suit les modèles occidentaux typiques de développement pharmaceutique, où le profit l'emporte sur le bien commun, l'accès aux bénéfices thérapeutiques resterait limité à ceux qui peuvent se permettre de les payer. Cela se ressentirait surtout dans les pays qui ne disposent pas de systèmes de santé solides et universels – comme les États-Unis – ou dans les endroits où les gouvernements ont une capacité limitée à négocier un accès abordable aux médicaments nouvellement approuvés.

Intégrer les questions d'éthique et de durabilité lors de l'augmentation de la production d'ibogaïne signifie élargir la perspective et considérer les alcaloïdes comme faisant partie d'un écosystème d'éléments sociaux, écologiques et culturels interconnectés qui, ensemble, ont le potentiel de soutenir la guérison individuelle, communautaire et planétaire. En outre, il est essentiel que les approches visant à étendre les soins thérapeutiques dans les pays occidentaux tiennent compte de la nécessité de s'assurer que les communautés d'Afrique centrale en bénéficient également.

Enfin, il est important de noter que si l'extraction d'alcaloïdes de *T. iboga* pour produire de l'ibogaïne (ainsi que la production d'ibogaïne semi-synthétique de *V. africana*, ou d'ibogaïne entièrement synthétique à partir d'autres précurseurs) est une approche qui est poursuivie, tout le monde ne s'accorde pas à dire que «l'extraction» de molécules est la meilleure voie à suivre. La pharmacologie traditionnelle s'est principalement concentrée sur l'étude de composés isolés. Toutefois, cette approche est de plus en plus remise en cause par le paradigme plus large de la poly-pharmacologie, qui révolutionne la façon dont nous comprenons la recherche pharmacologique en général et la recherche sur les médicaments psychédéliques en particulier. Cette perspective suggère que nous pourrions passer à côté de quelque chose si nous n'utilisons pas le produit entier dans le cas des plantes et des champignons psychoactifs.¹⁸ De plus, pour certains pratiquants de la tradition Bwiti, ainsi que pour d'autres dans les communautés spirituelles qui se forment autour de l'iboga, cette extraction entraîne la perte de l'esprit de la plante et donc d'une partie de son plus grand potentiel de guérison. Pour ceux qui défendent cette perspective, il serait préférable de chercher des moyens de traiter les dépendances ou autres affections directement avec l'iboga, ainsi que de maintenir les méthodes traditionnelles de travail plutôt que de passer à des approches complètement cliniques qui fonctionnent avec les alcaloïdes isolés.

2. Les thérapies cliniques avec de liboga ou de l'ibogaïne pour l'usage problématique de drogues sont très appréciées pour leur efficacité et leurs modèles de soins holistiques ; cependant, les normes de soins varient considérablement et les pratiques à risque doivent être abordées.

L'enquête internationale que nous avons menée en 2019¹⁹ a indiqué les trois éléments que les gens apprécient le plus dans les services fournis par les centres de traitement : (1) l'efficacité du traitement, (2) l'absence de stigmatisation sociale qu'ils éprouvent dans leurs rapports avec l'équipe professionnelle, et (3) le sentiment de protection et d'accompagnement pendant le traitement. Bien que la majorité des répondants (78 % du total) soit généralement satisfaits des services et du traitement qu'ils ont reçus dans ces centres, un tiers d'entre eux estiment que les services et les conditions ne sont pas optimaux, tandis que les autres 22 % pensent que le service qu'ils ont reçu est inadéquat. Les participants ont attribué le succès des traitements directement à l'expérience thérapeutique avec l'iboga ou l'ibogaïne, plutôt qu'aux mérites professionnels de certaines cliniques.

Il est également important de noter que dans le contexte thérapeutique actuel non réglementé, les incidents indésirables, y compris les décès, sont trop fréquents. Plusieurs décès ont été associés à l'administration d'ibogaïne, qui semble impliquer des arythmies cardiaques, des maladies cardiovasculaires antérieures et l'utilisation d'opiacées/opioïdes ou d'autres médicaments pendant la période aiguë des effets de l'ibogaïne.²⁰ Dans le rapport cité ci-dessus, plusieurs tendances inquiétantes ont été identifiées.

Électrocardiogrammes (ECG). Bien que de nombreux prestataires soient très attentifs à effectuer toutes sortes d'exams médicaux avant le traitement, certains ont expliqué qu'ils n'avaient jamais effectué d'électrocardiogramme (ECG) avant d'administrer de l'iboga ou de l'ibogaïne, on peut donc en déduire qu'ils n'étaient pas conscients des risques cardiaques potentiels encourus pour les patients.

Analyses sanguines. Seule la moitié des centres de traitement fréquentés par les personnes interrogées avaient effectué des analyses de sang, et la plupart d'entre eux n'effectuaient pas d'analyse d'urine avant d'administrer de fortes doses d'iboga ou d'ibogaïne ; cela indique que les prestataires de traitement ne sont pas toujours conscients des substances qui peuvent se trouver dans l'organisme du patient avant le traitement.

Benzodiazépines et alcool. Les benzodiazépines et l'alcool sont particulièrement préoccupants en raison de l'interaction possible et même fatale de l'iboga ou de l'ibogaïne avec les crises qui peuvent se produire parallèlement aux symptômes de sevrage après une cessation brutale de la consommation.²¹ De nombreux patients cherchant un traitement pour un usage problématique d'opioïdes ou de cocaïne déclarent également avoir consommé des benzos et/ou de l'alcool, ce qui suggère qu'un dépistage de ces substances avant le traitement est justifié pour réduire le risque d'effets indésirables.

La dimension psycho-spirituelle. Bien que les pratiques intégratives soient de plus en plus considérées comme essentielles pour maintenir les bénéfices du traitement, la dimension psycho-spirituelle de l'expérience est encore largement négligée par les prestataires de traitement. L'offre de soins holistiques peut être améliorée pour aider l'individu à profiter pleinement de la fenêtre d'opportunité offerte par son expérience de l'iboga et de l'ibogaïne. L'intégration peut favoriser la poursuite des changements de comportement et le développement de pratiques qui soutiennent et nourrissent leur transformation en fonction de la relation de l'individu avec lui-même, sa famille et sa communauté, et avec l'environnement.

Il s'agit de domaines où les services actuels sont insuffisants et indiquent l'absence d'une approche commune en matière d'accueil des clients, de qualité du dépistage, de services et de soutien à l'intégration. En outre, il est important de noter que le coût actuel de ces thérapies et leur accès limité entraînent une augmentation de la pratique de l'auto-administration de fortes doses d'iboga et d'ibogaïne, une pratique qui peut être très risquée pour l'individu, si elle est effectuée sans dépistage, sans préparation ou sans soutien adéquat.

3. Au Gabon, l'iboga fait partie d'un système bio-culturel complexe de médecine traditionnelle qui offre des possibilités d'améliorer les soins de santé pour les communautés locales, et ce savoir pourrait être appliqué au niveau international pour améliorer les systèmes de soins de santé mentale et de traitement de la toxicomanie.

Au Gabon, un nombre important de personnes – et pas seulement les pratiquants Bwiti – utilisent les médecines et les thérapies traditionnelles. De plus en plus d'étrangers se rendent au Gabon à la recherche de soins différents de ceux offerts par les systèmes de santé de leur pays d'origine. Avec la reconnaissance et l'intérêt croissants pour le potentiel de la médecine traditionnelle, complémentaire et alternative (MTCA), il est possible de dépasser les perspectives qui considèrent les plantes médicinales psychoactives traditionnelles comme des molécules et des marchandises, et d'avancer vers des engagements sophistiqués avec les systèmes de connaissances bio-culturelles au service d'une véritable révolution dans les soins de santé mentale.²²

L'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable prévoit le développement d'actions qui mettent en œuvre des modèles psychiatriques dans les pays à faibles et moyens revenus. Dans le même ordre d'idées, le mouvement mondial pour la santé mentale (SMG)

travaille également à l'universalisation du droit aux soins de santé mentale dans le monde entier afin d'atteindre ceux qui ne peuvent pas se permettre de se faire soigner. Ce mouvement grandissant est fondé sur les principes du respect des droits de l'homme et des traitements fondés sur des preuves, en particulier dans les pays à faibles et moyens revenus. Cependant, aussi prometteuse que soit cette approche, ses défenseurs continuent de privilégier les perspectives psychologiques et psychiatriques occidentales. L'extension des modèles psychiatriques développés dans les pays occidentaux à d'autres pays qui ont traditionnellement eu leurs propres modèles de gestion de la santé mentale est pleine d'éléments post-coloniaux liés, dans ce cas, à l'imposition de certains modèles culturels de santé mentale sur d'autres.

Les pratiques autour de l'iboga sont un exemple de la façon dont les pratiques des MTCA deviennent de plus en plus intéressantes dans les contextes occidentaux. C'est un point de départ intéressant pour poursuivre le dialogue et l'examen de l'importance des pratiques traditionnelles dans leur pays d'origine et aussi de ce qu'elles peuvent offrir au monde.²³

Recommandations

1. Élaborer et mettre en œuvre des normes de pratique et de soins dans les cliniques internationales proposant des thérapies à base d'iboga et d'ibogaïne afin d'améliorer la qualité et la sécurité des services.

Les thérapies à base d'ibogaïne, en particulier celles qui visent à traiter l'usage problématique de la drogue, sont confrontées à une tâche importante d'amélioration des services dans plusieurs domaines. Il s'agit notamment de :

- » **Améliorer et certifier la qualité de l'ibogaïne fournie.**
- » **Former le personnel professionnel et non professionnel**
- » **Intégrer les pairs de manière éthique**
- » **Intégrer des éléments de préparation et d'intégration appropriés** qui tiennent compte des dimensions psycho-spirituelles, du partage des protocoles et du suivi des bonnes pratiques, ainsi que de la coopération aux niveaux local et international.

Un avenir idéal pour l'ibogaïne et les cliniques de traitement de l'ibogaïne pourrait inclure une réglementation permettant aux cliniques de fonctionner conformément à la législation régionale et de proposer des traitements à des prix universellement accessibles et à toutes les personnes qui en ont besoin. De plus, en raison du nombre croissant de personnes qui s'administrent elles-mêmes de fortes doses (souvent parce que les thérapies sont financièrement et géographiquement inaccessibles), des informations plus facilement accessibles sur la réduction des risques devraient être fournies.

Jusqu'à ce que la qualité des soins soit uniforme, les éléments importants suivants doivent être inclus dans les programmes cliniques pour garantir la sécurité :

- » L'iboga et l'ibogaïne utilisés dans la clinique sont de qualité certifiée et idéalement traçables, ce qui garantit qu'ils ont été produits dans le respect de l'environnement naturel et culturel.
- » La clinique dispose d'équipes professionnelles qualifiées, formées et pluridisciplinaires ayant une formation médicale et psychologique approfondie. Les candidats à un traitement assisté par l'ibogaïne subissent un examen psychologique et physique minutieux (différents tests tels qu'un électrocardiogramme, des analyses de sang et d'urine, un panel de fonction hépatique, un panel d'électrolytes, un échocardiogramme, un test de fonction thyroïdienne, etc.)

- » Si le traitement de la dépendance est ce qui est recherché, il est important que la clinique dispose d'une équipe professionnelle qui inclut des *pairs*, quelle soit non stigmatisante et quelle donne la priorité à la dignité du patient.
- » L'intégration de la dimension psycho-spirituelle et de l'expérience dans son ensemble est complète et soutenue par une équipe professionnelle multidisciplinaire formée et expérimentée pendant plusieurs sessions de pré et post-intégration et de soutien.
- » La clinique dispose de protocoles thérapeutiques et de sécurité complets, qui sont ouvertement partagés.
- » La clinique est un partenaire actif et sain dans les réseaux locaux et mondiaux pour la collaboration, la responsabilité collective et le soutien mutuel.

2. La reconnaissance officielle des médecines traditionnelles, complémentaires et alternatives (MTCA) au niveau local et international contribuerait au développement d'applications pour l'amélioration des soins de santé mentale et du traitement de la toxicomanie dans le monde entier.

Explorer des modèles épistémologiques alternatifs. L'intérêt pour les plantes médicinales et les autres formes traditionnelles de guérison s'accroît, comme le montre l'intérêt croissant pour l'iboga. Alors que la recherche et les investissements dans les médicaments dits «psychédéliques» se développent, il semble que la méthode scientifique classique et le modèle biomédical soient insuffisants, ou du moins présentent des limites. Lorsque ces pratiques sont menées dans leur propre contexte culturel, la texture de ce qui se passe est complexe et comprend des éléments spirituels et, surtout, communautaires.

Promouvoir la reconnaissance officielle du MTCA. Pour comprendre comment l'iboga fonctionne dans un système de guérison traditionnel, il est nécessaire d'explorer ce contexte au-delà de la plante elle-même. Les médecines traditionnelles, complémentaires et alternatives (MTCA) peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre les inégalités en matière de santé, il sera donc nécessaire de plaider pour la reconnaissance et la mise en œuvre de ces approches sanitaires. Au niveau international, une reconnaissance officielle pourrait fournir des modèles et des solutions à la crise mondiale de la santé mentale. Au niveau national, dans des pays comme le Gabon, la reconnaissance de la valeur et la protection des MTCA auraient plusieurs avantages, non seulement pour les Nimas (enseignants initiateurs) et les Ngangas (praticiens spirituels) du pays, qui considèrent leur travail avec l'iboga comme l'une des nombreuses ressources médicinales existantes pour améliorer la santé à l'aide de méthodes spirituelles, mais aussi pour générer des ressources pour le pays et sa population.

3. Pour comprendre pleinement le potentiel thérapeutique de l'iboga et de l'ibogaïne, la recherche doit combler le fossé entre la science et la sagesse des connaissances traditionnelles.

Selon la tradition Bwiti, l'iboga est une plante spirituelle qui transmet des connaissances sur l'origine du monde et de l'humanité, reliant les initiés au monde des esprits et des ancêtres, grâce à l'aide de la musique et des enseignements sur l'unité, l'altruisme et l'importance des éléments collectifs.

Les dimensions vécues dans les cérémonies traditionnelles se font également sentir dans d'autres contextes, comme l'a récemment démontré la recherche d'ICEERS sur les effets subjectifs de l'iboga.²⁴ Cette étude a montré que les effets de l'ibogaïne (qui sont plus durables que ceux des psychédéliques classiques comme la psilocybine ou le LSD) passent par quatre étapes qui coïncident avec celles identifiées par les pratiquants du Bwiti. Quelle que soit leur motivation initiale pour développer une relation avec l'iboga ou l'ibogaïne, la plupart des personnes participant à l'étude décrivent la dimension psycho-spirituelle comme celle à laquelle ils accordent le plus de valeur dans leur expérience.²⁵ Cette perception est parallèle à celle décrite par les praticiens traditionnels. Dans les communautés Bwiti, la dimension spirituelle est inséparable de tous les autres éléments de l'expérience.

Cet exemple illustre comment le chemin entre ces deux mondes – celui de la recherche scientifique occidentale et celui des connaissances traditionnelles – est plus court qu'on ne le pense. Dans ce domaine, de nombreuses opportunités se présentent pour créer un dialogue entre les connaissances traditionnelles, les expériences de ces pratiques dans le monde occidental et les approches de la recherche scientifique.

La production de sens dans les traditions spirituelles Bwiti conçoit la santé et la maladie comme un équilibre spirituel dans lequel toute la communauté est impliquée, et qui n'est pas seulement lié à une caractéristique de la personnalité d'un individu isolé, comme il est conçu à partir du modèle biomédical actuel dans la médecine occidentale. Cette perspective spirituelle conduit à une gestion holistique de la santé mentale individuelle et collective, dans laquelle s'inscrit la composante psycho-spirituelle de l'iboga et ses possibles impacts positifs sur la personne et sa communauté.

Il est possible d'établir un dialogue dynamique entre les systèmes de connaissances traditionnelles, la science et les connaissances générées au sein de la sous-culture médicale de l'ibogaïne. En entrelaçant ces façons de voir, et en regardant au-delà des molécules et même des plantes elles-mêmes, de plus grandes possibilités apparaissent pour la compréhension des éléments sociaux et culturels et leur interconnexion avec la nature et les connaissances traditionnelles, ainsi que leur potentiel pour soutenir la guérison individuelle, communautaire et planétaire.

Notes de fin de document



Notes de fin de document

- 1 Les communautés hors d'Afrique se développent et sont composées d'individus qui proposent et recherchent des expériences psycho-spirituelles ou psychothérapeutiques. Il est intéressant de noter que dans cette catégorie, il est courant de trouver des individus qui semblent s'intéresser de manière générale aux pratiques enthéogéniques de manière générique. Un profil commun est celui de la personne qui a d'abord une expérience avec, par exemple, l'ayahuasca, puis qui recherche une expérience avec l'iboga ou l'ibogaïne, ou vice versa.
- 2 Voir Ogden (2016) <https://interactioninstitute.org/network-development-as-leverage-for-system-change> [consulté le 7 juillet 2020].
- 3 L'Association Américaine de Médecine Chinoise et d'Acupuncture (AACMA) a été fondée le 11 janvier 2015. Elle est née de la fusion de la California Certified Acupuncturists Association (CCAA) et du United Practitioners of Chinese Medicine of California (UCPCM). L'AACMA s'est engagée à promouvoir la médecine traditionnelle chinoise (MTC) et à protéger la santé humaine. L'AACMA cherche également à unir et à servir ses membres, à défendre leurs droits et leurs avantages, et à garantir que tous ses patients bénéficient de services médicaux sûrs. Pour plus d'informations : <https://www.aacmaonline.com/en> [consulté le 25 janvier 2021].
- 4 Pour plus d'informations sur la Guilde des Guides, voir : <https://www.guildofguides.nl> [consulté le 25 janvier 2021].
- 5 Pour plus d'informations sur les mécanismes de compensation des communautés autochtones et locales pour l'utilisation de leurs connaissances traditionnelles en rapport avec l'utilisation de la biodiversité, voir : Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2011). *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation*. <https://www.cbd.int/abs/doc/protocol/nagoya-protocol-es.pdf> [Consulté le 7 décembre 2020]. Voir aussi : Silvestri (2017). "Protocolo de Nagoya: desafíos originados a partir de un texto complejo, ambiguo y controversial." *Anuario Mexicano de Derecho Internacional*, 17, 697-716 : <https://absch.cbd.int/database/VLR/ABSCH-VLR-SCBD-208976> [Consulté le 25 janvier 2021].
- 6 Pour plus d'informations sur les Principes des Premières Nations de l'OCAP élaborés au Canada, voir : <https://fnigc.ca/ocap-training> [consulté le 25 janvier 2021].
- 7 Voir Langlois (2020). *Exploring Sacred Reciprocity*. Psychedelic Psychotherapy Forum. <https://www.psychedelicspsychotherapy.ca/exploring-sacred-reciprocity-by-andrea-langlois-ma> [Consulté le 25 janvier 2021].
- 8 Par exemple, en 1984, le Dr Paul A. Cox a travaillé en collaboration avec des guérisseurs traditionnels à Samoa, où ils ont mené une série d'études sur les plantes médicinales. La découverte la plus importante concerne l'arbre *Homalanthus nutans*, utilisé par les guérisseurs traditionnels, hommes et femmes, pour le traitement de l'hépatite. Cox et ses collègues ont isolé de la prostratine de l'écorce de l'arbre, qui a montré une efficacité remarquable dans le traitement du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) en phase latente, après traitement avec des médicaments antirétroviraux. En raison de l'intérêt porté à cette substance, qui pendant des années n'a pas pu être synthétisée en laboratoire, un accord a été élaboré entre les instituts nationaux de la santé des États-Unis et les dirigeants locaux. Cet accord a permis d'investir environ un demi-million de dollars dans la construction d'écoles, de cliniques et d'adductions d'eau, ainsi que dans la protection des forêts locales de la petite communauté où Cox travaillait. En outre, l'accord stipulait que si la prostratine était finalement commercialisée, 20 % des bénéfices totaux seraient partagés avec le peuple samoan.

Pour plus d'informations, voir : Ona, G & Bouso JC (À venir en 2021). "Toward the use of whole natural products in psychedelic research and therapy: Synergy, multi-target profiles, and beyond." *Bentham Publishers*.

- 9 Blessings Of The Forests dénonce cette situation depuis de nombreuses années. En 2019, le gouvernement gabonais a lancé la première étape pour réglementer la récolte de *T. iboga* sur les terres publiques.
- 10 _IUCN Red Data Book for *Tabernanthe iboga* : <https://www.iucnredlist.org/species/120678584/143718006> [Consulté le 7 juillet 2020].
- 11 Le *T. iboga* a récemment commencé à être cultivé dans des plantations d'autres pays tropicaux. À l'état sauvage, cette plante ne se trouve que dans les forêts d'Afrique centrale, en particulier dans le bassin du Congo, et plus précisément au Gabon. Par conséquent, lorsque nous faisons référence au *T. iboga*, nous parlons de l'Afrique centrale parce que c'est là qu'il pousse à l'état sauvage, et nous mentionnons tout particulièrement le Gabon parce que c'est le pays où il pousse le plus. En plus d'être l'endroit où les plantes sont les plus prolifiques, le Gabon est également important pour ses liens historiques et culturels avec l'iboga ; c'est là que les traditions Bwiti se sont développées après la transmission du savoir des peuples pygmées aux groupes ethniques bantous. C'est pourquoi le Gabon a été choisi comme lieu de notre travail sur le terrain en septembre et octobre 2019. Voir : Faura & Langlois (2020). *Le futur de l'iboga : perspectives d'Afrique centrale*. Rapport de la phase 2 de l'initiative d'engagement communautaire. Publié par ICEERS, à l'adresse : <https://www.iceers.org/rapport-de-la-phase-2-de-linitiative-dengagement-communautaire-de-liboga-ine>.
- 12 Blessings Of The Forest et Conservation Justice ont traqué les réseaux de braconnage et leurs liens avec le marché lucratif et croissant de l'exportation illégale d'iboga. Ils ont rassemblé des preuves montrant que – au moins dans certains cas documentés – il existe des sites web vendant de l'iboga de marque camerounaise qui provient en fait illégalement des forêts gabonaises.
- 13 Nous avons eu l'occasion de visiter personnellement une telle plantation gérée par M. Hervé Onva, qui a eu la gentillesse de nous montrer toute la plantation et tout le processus de production sur place.
- 14 Voir les rapports de la phase 1 et de la phase 2 de l'*initiative participative des communautés d'iboga et d'ibogaïne*, respectivement. Faura & Langlois (2019). *Visions de la communauté internationale sur l'iboga/ ibogaïne*. ICEERS. <https://www.iceers.org/es/iniciativa-participativa-comunidad-de-la-iboga> ; et Faura & Langlois (2020). *The future of iboga : Perspectives from Central Africa*, ICEERS. <https://www.iceers.org/es/informe-fase-2-iniciativa-participativa-comunidad-iboga>.
- 15 A2E est une entité juridique créée en octobre 2002 dans la province gabonaise de l'Ogooué-Ivindo. Tous ses membres sont des résidents de deux villages environnants, et font partie d'une communauté Fang pratiquant le Bwiti. Toutes les femmes, hommes, filles et garçons de la communauté sont activement impliqués dans l'association. Ils sont fiers du fait que la gestion financière de l'association est ouverte et transparente, et que ses dirigeants ne peuvent pas toucher à l'argent de la communauté, qui reste entre les mains du trésorier (toujours une femme, soulignent-ils), tandis que le conseil d'administration ne peut pas prendre de décisions sans consulter l'assemblée.
- 16 Faura & Langlois (2019). *Visions de la communauté internationale sur l'iboga/ine*. ICEERS. <https://www.iceers.org/rapport-de-la-phase-1-de-linitiative-dengagement-de-la-communauté-de-liboga>.
- 17 Voir les pages 48-49 de Faura & Langlois (2019). *Visions de la communauté internationale sur l'iboga/ine*. ICEERS. <https://www.iceers.org/es/iniciativa-participativa-comunidad-de-la-iboga>.
- 18 Pour plus d'informations, voir : Ona, Dos Santos, Hallak & Bouso. (2020). Polypharmacologie ou «Promiscuité pharmacologique» dans la recherche psychédélique : Qu'est-ce qui nous manque ? *ACS Chemical Neuroscience*.

- 19 Faura & Langlois (2019). *Visions de la communauté internationale sur l'iboga/ine*. ICEERS. <https://www.iceers.org/es/iniciativa-participativa-comunidad-de-la-iboga>
- 20 Pour une étude sur la sécurité/les effets indésirables de l'ibogaïne, voir : Alper, Stajić, & Gill (2012). Fatalities temporally associated with the ingestion of ibogaine. *Journal of forensic sciences*, 57(2), 398-412. Voir également Koenig & Hilber (2015). The anti-addiction drug ibogaine and the heart: a delicate relation. *Molecules*, 20(2), 2208-2228. Pour plus d'informations sur les effets indésirables en milieu clinique, voir : "Clinical Guidelines for Ibogaine-Assisted Detoxification," the Global Ibogaine Therapy Alliance (GITA, 2016).
- 21 Voir : Alper, Stajic & Gill (2012). Décès associés à l'ingestion d'ibogaïne. *J Forensic Sci*, Vol. 57, No. 2.
- 22 Pour plus d'informations, voir : Faura, Langlois and Bouso (2020). *Expanding Ancestral Knowledge Beyond the Sale of Molecules: Iboga and Ibogaine in the Context of Psychedelic Commercialization*. MAPS Bulletin Spring 2020: Vol. 30, No 1. <https://maps.org/news/bulletin/articles/439-bulletin-spring-2020/8133-expanding-ancestral-knowledge-beyond-the-sale-of-molecules-iboga-and-ibogaine-in-the-context-of-psychedelic-commercialization>
- 23 Pour plus d'informations, voir : Bouso & Sánchez-Avilés (2020). Traditional Healing Practices Involving Psychoactive Plants and the Global Mental Health Agenda: Opportunities, Pitfalls, and Challenges in the "Right to Science" Framework. *Health and Human Rights Journal*. <https://www.iceers.org/the-role-of-traditional-medicines-in-global-mental-health>
- 24 Pour plus d'informations, voir : Kohek, Ohren, Hornby, Alcázar-Córcoles & Bouso, JC. (2020). The Ibogaine Experience: A Qualitative Study on the Acute Subjective Effects of Ibogaine. *Anthropology of Consciousness*, Vol. 31, Issue 1, pp. 91-119, ISSN 1053-4202. <https://www.iceers.org/the-subjective-effects-of-ibogaine-and-healthy-living>
- 25 Lors de la phase 1 de notre initiative d'engagement, plus de 80 % des répondants ont indiqué qu'ils appréciaient beaucoup cette partie de l'expérience, même si leur intention initiale était d'utiliser l'iboga ou l'ibogaïne pour le traitement de la consommation problématique de substances.



INTERNATIONAL CENTER FOR
ETHNOBOTANICAL EDUCATION
RESEARCH & SERVICES

www.iceers.org